



Bulletin Officiel

N° 3863 Lundi 30 Mai 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUEES DU CMF

- تذكير بمتضيات الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني 2
- تذكير لشركات المساهمة العامة 2

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 2

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING –CIL– 3

PAIEMENT DES DIVIDENDES

ARABIA–SICAV 4

FCP SALAMETT PLUS 4

SANADETT –SICAV 4

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SOCIETE D'ASSURANCE MAGHREBIA VIE : AGO ET AGE 5

INFORMATIONS POST AGO

عالم السندات سيكاف 6-8

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV 9

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD 10-13

TUNISIE LEASING 14-16

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS 17-20

ELECTRIQUES -SIAME-

INFORMATIONS POST AGE

SOCIETE D'ASSURANCE MAGHREBIA VIE 21-22

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD 23

COURBE DES TAUX 24

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 25-26

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
- ARAB TUNISIAN BANK

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
- BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS - BTE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
- SOCIETE TUNISIE LAIT

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
- SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER-

إعلام

تذكر هيئة السوق المالية أنّ الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني، قد رفع في الحد الأقصى القابل للطرح بالنسبة إلى الأشخاص الطبيعيين اللذين يودعون أموالاً في حسابات الإيداع في الأسهم من 20 ألف دينار إلى 50 ألف دينار. مع العلم أن الضريبة الدنيا المحددة بـ 60% من الضريبة على الدخل دون اعتبار الطرح تبقى مستوجبة.

ويطبّق الإجراء على المداخل المحققة بعنوان سنة 2010 المصرح بها سنة 2011 وعلى مداخل السنوات اللاحقة.

2011 - AC - 16

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقاً لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الأجل بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أن الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invitées à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

2011 - AC - 5

AVIS DES SOCIETES**Augmentation de capital annoncée****COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès - Tunis -

La Compagnie Internationale de Leasing –CIL– porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de 5 000 000 dinars par émission de **1 000 000 actions nouvelles gratuites**.

Le capital social sera porté de **20 000 000 dinars** à **25 000 000 dinars**, et ce, par l'incorporation de **5 000 000 dinars** à prélever sur le compte « réserves extraordinaires » et l'émission de **1 000 000 actions nouvelles gratuites** de nominal 5 dinars chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en Bourse à partir du **3 juin 2011** à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissances des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2011**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes CIL seront négociables en bourse, droits d'attributions détachés, à partir du **3 juin 2011**.

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **3 juin 2011**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **3 juin 2011**.

AVIS DES SOCIETES

ARABIA-SICAV : SICAV MIXTE

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 4, rue 7036, El Menzah IV- Tunis

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale ordinaire de ARABIA-SICAV, réunie en date du 26 mai 2011, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2010, un dividende de :

0,880 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du 31 mai 2011 aux guichets de l'Arab Tunisien Bank et l'Arab Financial Consultants

2011 - AS - 552

FCP SALAMETT PLUS : FCP OBLIGATAIRE

FCP IRADETT 100 : FCP MIXTE

FCP IRADETT 50 : FCP MIXTE

FCP IRADETT 20 : FCP MIXTE

FCP IRADETT CEA : FCP MIXTE

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

L' ARAB FINANCIAL CONSULTANTS Gestionnaire des fonds communs de placements visés ci-dessus a décidé de mettre en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2010 comme suit :

FCP SALAMETT PLUS : 0,370 Dinar, net par part

FCP IRADETT 100 : 0,030 Dinar, net par part

FCP IRADETT 50 : 0,160 Dinar, net par part

FCP IRADETT 20 : 0,210 Dinar, net par part

FCP IRADETT CEA : 0,270 Dinar, net par part

Ces dividendes sont payables à partir du 31 mai 2011 aux guichets de l'Arab Tunisien Bank et l'Arab Financial Consultants

2011 - AS - 553

SANADETT -SICAV : SICAV OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 4, rue 7036, El Menzah IV- Tunis

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale ordinaire de SANADETT - SICAV, réunie en date du 26 mai 2011, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2010, un dividende de :

4,160 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du 31 mai 2011 aux guichets de l'Arab Tunisien Bank et l'Arab Financial Consultants

2011 - AS - 554

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE D'ASSURANCE MAGHREBIA VIE

Siège social : 24, Rue de Royaume d'Arabie Saoudite- 1002 Tunis.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE convoque ses actionnaires en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **Lundi 30 Mai 2011 à 12h** au siège de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2010 ainsi que les Etats Financiers du même exercice ;

2/ Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2010 ;

3/ Approbation, s'il y a lieu, des rapports sus- visés et des Etats Financiers de l'exercice 2010 ;

4/ Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2010 ;

5/ Affectation du résultat de l'exercice 2010 ;

6/ Jetons de présence.

2011 - AS - 542

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE D'ASSURANCE MAGHREBIA VIE

Siège social : 24, Rue de Royaume d'Arabie Saoudite- 1002 Tunis.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE convoque ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le **Lundi 30 Mai 2011 à 12h30** au siège de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Augmentation du capital social de la société Assurances Maghrebias Vie ;

2) Modification de l'article 7 des statuts de la société Assurances Maghrebias Vie.

2011 - AS - 548

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

محضر اجتماع الجلسة العامة العادية
المنعقد في 20 ماي 2011
على الساعة الحادية عشرة و النصف صباحا
لشركة عالم السندات سيكاف
 شركة استثمار ذات رأس مال متغير
 السجل التجاري B132202000

بدعوة من مجلس الإدارة، عقدت شركة عالم السندات سيكاف جلستها العامة العادية للسنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2010 يوم الجمعة 20 ماي 2011 على الساعة الحادية عشرة و النصف صباحا بالمقر الاجتماعي للبنك التونسي الكويتي للتداول في جدول الأعمال التالي:

1. تلاوة تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة للسنة المالية 2010؛
2. تلاوة تقرير مراقب الحسابات العام و الخاص بالنسبة للسنة المالية 2010؛
3. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة و القوائم المالية المقفلة بتاريخ 31 ديسمبر 2010؛
4. إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة؛
5. تخصيص نتائج السنة المالية؛
6. تسمية عضو جديد بمجلس الإدارة.

وانعقدت الجلسة بحضور المساهمين أو ممثليهم الممضين بورقة الحضور المرفقة لهذا المحضر. وبعد التوقيع على ورقة الحضور، افتتح الاجتماع السيد بوبكر الصغير رئيس مجلس إدارة شركة عالم السندات سيكاف، فرحب بالحاضرين، و دعاهم لتكوين مكتب الجلسة. فتكون مكتب الجلسة على النحو التالي:

- رئيس الجلسة: السيد بوبكر الصغير؛
- المدققان: السيد جمال الحجام و السيد باتريس مازي؛
- كاتب الجلسة: السيد رابح العماري.

و بعد تكوين المكتب، وضع الرئيس على ذمة الحاضرين ومدققي الأسهم:

- ورقة الحضور الممضاة من طرف المساهمين أو ممثليهم؛
- الدعوات الموجهة للمساهمين والمرفقة بالوثائق التالية:
- تقرير مجلس الإدارة و القوائم المالية لسنة 2010
- تقرير مراقب الحسابات العام و الخاص حول القوائم المالية لسنة 2010
- مشروع اللوائح المعروضة على الجلسة العامة العادية.
- نسخة من الدعوة المنشورة بصحيفتي الصباح و "Le Temps" بتاريخ 20 أفريل 2011؛
- نسخة من الدعوة المنشورة بالرائد الرسمي للجمهورية التونسية عدد 48 بتاريخ 21 أفريل 2011؛
- نسخة من القوائم المالية المنشورة بالرائد الرسمي للجمهورية التونسية عدد 45 بتاريخ 14 أفريل 2011.

بعد تثبيت مكتب الجلسة في الوثائق المعروضة و تأكده من صحة إمضاءات ورقة الحضور، لاحظ الرئيس أن الجلسة يمكن لها أن تتعقد بصفة قانونية و تكون قراراتها نافذة المفعول وتولى عرض جدول أعمال الجلسة على الحاضرين للهدولة.

فأحال رئيس الجلسة الكلمة للمدير العام لعرض التقرير المتعلق بنشاط الشركة و القوائم المالية للسنة المنتهية في 31 ديسمبر 2010.

قم أحوال بعد ذلك الكلمة لمراقب الحسابات لقلوة تقريره العام و الخاص للسنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2010.

و بعد ذلك دار النقاش حول التقارير و القوائم المالية المعروضة على الجلسة العامة العادية. و من خلال هذا النقاش أجاب المدير العام و مراقب الحسابات على مختلف استفسارات الحاضرين. وفي الختام عرض الرئيس على الجلسة العامة العادية القرارات التالية :

القرار الأول:

إن الجلسة العامة العادية لشركة عالم السندات سيكاف المنعقدة بتاريخ 20 ماي 2011 بعد إطلاعها على تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة للسنة المالية 2010، و على القوائم المالية المتعلقة بحسابات السنة المختومة في 31 ديسمبر 2010 و على النقص العام لمراقب الحسابات، تصادق على تقرير مجلس الإدارة و على القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2010.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني:

إن الجلسة العامة العادية بعد اطلاعها على التقرير الخاص لمراقب الحسابات حول الاتفاقيات المدرجة ضمن الفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية تصادق على الاتفاقيات الواردة ضمن هذا التقرير.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثالث:

إنّ الجلسة العامة العادية تبرى ذمة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تاماً و كاملاً و بدون تحفظ في خصوص ممارسة مهامهم في مجلس الإدارة و عن نتائج أعمالهم بالنسبة للفترة الممتدة من 1 جانفي 2010 إلى 31 ديسمبر 2010.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الرابع:

إنّ الجلسة العامة العادية تصادق على تخصيص نتيجة السنة المالية لسنة 2010 كالآتي:

النتيجة القابلة للتوزيع	:	2 026 916,218	دينار
النتائج المرحلة	:	766,227	دينار
المجموع	:	2 027 682,445	دينار
حصص مرابيح السنة	:	2 026 838,430	دينار
نتائج مرحلة 2010	:	844,015	دينار

و يفضي هذا التخصيص بتوزيع مزايا بقيمة 3,910 ديناراً للسهم الواحد.

يتم دفع هذه المزايا ابتداء من 27 ماي 2011.

و تبقى للمساهمين إمكانية اختيار إعادة استثمار هذه المزايا عند توزيعها في أسهم عالم السندات سيكاف.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الخامس:

تصادق الجلسة العامة العادية على تسمية السيد معز سويد كعضو بمجلس إدارة الشركة عوضاً عن السيدة منيرة النكاح وذلك للفترة المتبقية لهذه الأخيرة والتي تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية التي ستعقد في القوائم المالية لسنة 2011.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السادس:

إنّ الجلسة العامة العادية تفوض كل النفوذ وكلّ الصلاحيات للممثل القانوني للشركة للقيام بجميع الإيداعات و عمليات النشر التي يقتضيها القانون في ما يخص هذا المحضر أو ملخص منه.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

الرئيس	مدققا الأسهم	كاتب الجلسة
السيد بوبكر الصغير	السيد جمال الحجام	السيد رابح العماري

السيد باتريس مازي

موافق على مهام عضو بمجلس الإدارة:

السيد معز سويد

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
MF : 1030494LNM000

Siège Social : RUE DU LAC LOCHNESS LES BERGES DU LAC 1053 TUNIS

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 5 Mai 2010

Résolution 1 :

L'assemblée Générale après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2010, l'Assemblée à l'unanimité de ses membres approuve dans leur intégralité et tels qu'ils sont présentés les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2010 ainsi que les opérations traduites dans ces états ou résumés dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Résolution 2

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de ses membres la distribution de l'intégralité des sommes distribuables qui s'élèvent à 250 786 DT.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à 3.622 DT. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 31 Mai 2011.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Résolution 3

L'Assemblée Générale à l'unanimité de ses membres décide de renouveler le mandat des administrateurs qui couvre les exercices 2011-2012-2013 dont la liste ci-après :

- L'ARAB TUNISIAN BANK
- La société CIF SICAF
- La société SODINO SICAR
- Monsieur Nouredine BOUAOUAJA
- Monsieur Khaled AIT KHALIFA
- Monsieur Abdulmohsen HAYAT
- La société FINACorp
- Monsieur Nouredine JEBENIANI

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Résolution 4

L'Assemblée Générale à l'unanimité de ses membres donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2010.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Résolution 5

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer des jetons de présence aux membres du conseil d'Administration au titre de l'exercice 2010 à un montant de 500 Dinars net par administrateur présent.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Résolution 6

L'assemblée Générale Ordinaire à l'unanimité de ses membres confère au porteur d'une copie ou extrait du procès verbal des présentes, tous pouvoirs pour accomplir les formalités légales requises.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous. .

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 mai 2011, la Société l'Accumulateur Tunisien –ASSAD- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2010 dégageant un bénéfice net de 7.209.301,691 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations spéciales signalées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux articles 200 et suivant et l'article 475 du Code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2010 faisant ressortir un résultat bénéficiaire du groupe consolidé s'élevant à 8.737.617,903 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

BENEFICE NET.....	7.209.301,691
Reprise des reports à nouveau antérieurs.....	7.521.752,554
-PREMIER RELIQUAT.....	14.731.054,245
- Réserves légales 5% (solde).....	100.000,000
- Réserves pour réinvestissement exonérées.....	530.000,000
. BENEFICE DISPONIBLE.....	14.101.054,245
- Intérêts statutaires (6% du capital de 11.000.000).....	660.000,000
DEUXIEME RELIQUAT.....	13.441.054,245
- Super dividendes (0,310D par action X 11.000.000).....	3.410.000,000
- Report à nouveau 2010.....	10.031.054,245

- Suite -

Ainsi, les dividendes sont fixés à 0,370 Dinar par action d'une valeur nominale de Un dinar.

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le 02 juin 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme de Cent Mille Dinars (100.000,000D) au titre de l'exercice 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler pour une période de 3 ans le mandat des administrateurs suivants :

- Mr. Abdelwaheb KALLEL
- Mr. Souheil KALLEL
- Mr. Mahmoud TRIKI
- Mr. Abdelhafidh KALLEL
- Mr. Sami Ben Ahmed KALLEL
- Mme. Emna Bent Abdesslem KALLEL
- Mr. Slim Ben Abdelmajid KALLEL

L'Assemblée Générale décide de nommer 3 nouveaux administrateurs, représentant les petits porteurs, suivants

- Mr. Ali DEBAYA
- Mr. Abdelhay CHOUKHA
- Mr. Khaled FAKHFAKH.

Cette nomination a été mise au vote des actionnaires petits porteurs présents ou représentés uniquement avec l'abstention des actionnaires majoritaires, et a été adoptée à la majorité

Le mandat des administrateurs prendra fin le jour de l'assemblée statuant sur les états financiers de l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée comme ci-dessus indiqué

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

BILAN après affectation du résultat (Exprimé en dinars)				
ACTIFS	NOTES	2010 Au 31/12/2010	2009 Au 31/12/2009	
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	A1	857 711,650	817 808,464	
Moins : amortissement		-636 291,226	-537 988,472	
<i>S/Total</i>		<u>221 420,424</u>	<u>279 819,992</u>	
Immobilisations corporelles	A2	44 284 632,277	41 403 021,406	
Moins : amortissement		-20 971 712,900	-17 707 268,647	
<i>S/Total</i>		<u>23 312 919,377</u>	<u>23 695 752,759</u>	
Immobilisations financières	A3	3 877 182,503	3 765 667,944	
Moins : Provisions		-702 567,394	-1 319 567,394	
<i>S/Total</i>		<u>3 174 615,109</u>	<u>2 446 100,550</u>	
Total des actifs immobilisés		26 708 954,910	26 421 673,301	
Autres actifs non courants	A4	0,000	0,000	
Total des actifs non courants		26 708 954,910	26 421 673,301	
ACTIFS COURANTS				
Stocks	A5	16 211 312,361	12 308 192,880	
Moins : Provisions		-142 704,371	-350 441,879	
<i>S/Total</i>		<u>16 068 607,990</u>	<u>11 957 751,001</u>	
Clients et comptes rattachés	A6	22 541 392,352	19 976 058,775	
Moins : Provisions		-1 592 374,638	-1 052 778,026	
<i>S/Total</i>		<u>20 949 017,714</u>	<u>18 923 280,749</u>	
Autres actifs courants	A7	4 285 942,210	5 040 118,943	
Placement et autres actifs financiers		0,000	0,000	
Moins : Provisions		0,000	0,000	
Liquidités et équivalents de liquidités	A8	842 989,490	217 922,086	
Total des actifs courants		42 146 557,404	36 139 072,779	
Total des actifs		68 855 512,314	62 560 746,080	

BILAN après affectation du résultat

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

NOTES

2010**2009**

Au 31/12/2010

Au 31/12/2009

CAPITAUX PROPRES

Capital social

P1

11 500 000,000

10 000 000,000

Réserves

P1

5 901 263,461

6 771 263,461

Autres capitaux propres

P1

497 976,100

240 000,000

Résultats reportés

P1

10 031 054,245

7 521 752,554

Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice**27 930 293,806****24 533 016,015**

Résultat de l'exercice

P1

0,000

0,000

Total des capitaux propres après affectation**27 930 293,806****24 533 016,015****PASSIFS****Passifs non courants**

Emprunts

P2

13 303 804,805

8 537 281,682

Autres passifs financiers

0,000

0,000

Provisions

P3

1 345 748,559

1 955 268,735

Total des passifs non courants**14 649 553,364****10 492 550,417****Passifs courants**

Fournisseurs et comptes rattachés

P4

5 689 938,788

6 752 372,673

Autres passifs courants

P5

7 296 761,496

6 876 776,005

Concours banc et autres passifs financiers

P6

13 288 964,860

13 906 030,970

Total des passifs courants**26 275 665,144****27 535 179,648****Total des passifs****40 925 218,508****38 027 730,065****Total des capitaux propres et des passifs****68 855 512,314****62 560 746,080**

- Suite -

II- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Tableau des mouvements des capitaux propres de l'Accumulateur Tunisien ASSAD (en Dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserves légal	Réserves spéciales de réévaluation n	Réserves pour réinvest. Exonérés disponibles	Réserves pour réinvest. Exonérés indisponibles	Prime de fusion	Bonis de fusion	Réserves à régime spéciale devenues disponibles	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modificatio ns comptables	Total
Solde au 31/12/2009 avant affectation du résultat 2009	10 000 000	1 656 000	800 000	0	0	137 551	0	2 977 712	240 000	5 368 801	7 052 952	0	28 233 016
Affectation bénéfices 2009 (AGO du 20/05/2010)			200 000		1 000 000					5 852 952	-7 052 952		0
Dividendes à verser sur exercice 2009										-3 700 000			-3 700 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 000 000				-1 000 000								0
Augmentation de capital par apport nouveau													0
Solde au 31/12/2009 après affectation du résultat 2009	11 000 000	1 656 000	1 000 000	0	0	137 551	0	2 977 712	240 000	7 521 753	0	0	24 533 016
Résultat de l'exercice 2010											7 209 302		7 209 302
Subvention d'investissement - amt subvention									257 976				257 976
Solde au 31/12/2010 avant affectation du résultat 2010	11 000 000	1 656 000	1 000 000	0	0	137 551	0	2 977 712	497 976	7 521 753	7 209 302	0	32 000 294
Affectation bénéfices 2010 (AGO du 20/05/2010)			100 000		500 000	30 000				6 579 302	-7 209 302		0
Dividendes à verser sur exercice 2010										-4 070 000			-4 070 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves	500 000				-500 000								0
Augmentation de capital par apport nouveau													0
Solde au 31/12/2010 après affectation du résultat 2010	11 500 000	1 656 000	1 100 000	0	0	167 551	0	2 977 712	497 976	10 031 054	0	0	27 930 294

AVIS DES SOCIETES

TUNISIE LEASING TL

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray 1082-Tunis

Suite à la réunion de son assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2010, la société Tunisie Leasing publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2010 de Tunisie Leasing et sur l'activité du Groupe et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit :

1- prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2010 dans le cadre des conventions approuvées antérieurement par l'Assemblée Générale Ordinaire, telles que rapportées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

2- approuve un deuxième avenant au contrat d'assistance technique entre Tunisie Leasing et sa filiale Maghreb Leasing Algérie signé le 2 mai 2006 et autorisé par le conseil d'administration du 4 mai 2007.

En vertu de cet avenant les honoraires de Tunisie Leasing sont portés de 75 000 € à 150 000 € par an et ce à partir du 1^{er} avril 2010.

Les prestations facturées en 2010 s'élèvent à 251 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 19 Avril 2011.

3- approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	10 175 587
+ Report à nouveau,	15 170 077
= Total	25 345 664
 - Réserve légale	 50 000
- Réserves spéciales de réinvestissement	3 092 000
= Bénéfice disponible	22 203 664
 - Dividendes	 5 950 000
= Report à nouveau	16 253 664

- Suite -

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas Cent (100) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2011 un montant de 64 800 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'exercice 2011 à un montant global de 30 000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

BILAN APRES AFFECTATION AU 31 DECEMBRE 2010					
(exprimé en dinars tunisiens)					
	31-déc 2010	31-déc 2009		31-déc 2010	31-déc 2009
ACTIFS			PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
			PASSIFS		
Liquidités et équivalents de liquidités	661 063	2 204 835			
Créances sur la clientèle			Emprunts et ressources spéciales		
Créances de leasing : Encours Financiers	460 663 040	373 005 404	Concours bancaires	905 273	7 475 557
Moins : provisions	(11 674 218)	(9 855 050)	Emprunts et dettes rattachées	370 310 489	269 494 682
	448 988 822	363 150 353	Total Emprunts et ressources spéciales	371 215 762	276 970 240
Créances de leasing : Impayés	14 606 011	13 571 261			
Moins : provisions	(11 825 296)	(11 082 967)			
	2 780 715	2 488 294			
Intérêts constatés d'avance	(2 738 861)	(2 404 895)	Autres Passifs		
Total des créances sur la clientèle	449 030 676	363 233 752	Dettes envers la clientèle	10 263 989	10 892 523
Portefeuille titres de placement	-	90 399	Fournisseurs et comptes rattachés	21 183 647	26 760 587
Portefeuille d'investissement			Provisions pour passifs et charges	655 208	1 432 419
Portefeuille d'investissement brut	33 088 131	32 320 880	Autres	10 137 787	9 565 976
Moins : provisions	(402 943)	(827 876)	Total des autres Passifs	42 240 631	48 651 505
Total Portefeuille d'investissement	32 685 188	31 493 004			
Valeurs immobilisées			CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles	3 306 095	2 496 724	Capital social	35 000 000	35 000 000
Moins : amortissements	(2 395 045)	(2 210 385)	Réserves	33 868 843	30 726 843
	911 050	286 339	Résultat reportés	16 253 663	15 170 076
Immobilisations corporelles	5 434 897	5 097 980	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	85 122 506	80 896 919
Moins : amortissements	(2 619 091)	(2 397 982)			
	2 815 806	2 699 998			
Total des valeurs immobilisées	3 726 857	2 986 338			
Autres actifs	12 475 115	6 510 334			
TOTAL DES ACTIFS	498 578 899	406 518 663	TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	498 578 899	406 518 663

- Suite -

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION									
AU 31 DECEMBRE 2010									
(exprimé en dinars tunisiens)									
	Capital social	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Réserves spéciale de réinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<i>Solde au 31 Décembre 2009</i>	34 500 000	22 500 000	-	3 211 665	-	3 776 843	11 807 946	10 540 466	86 336 918
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010				238 335	1 000 000		9 302 131	(10 540 466)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009							(5 440 000)		(5 440 000)
Quatrième résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000						(500 000)		-
Résultat au 31 décembre 2010								10 175 587	10 175 587
<i>Solde au 31 Décembre 2010 Avant Affectation</i>	35 000 000	22 500 000	-	3 450 000	1 000 000	3 776 843	15 170 076	10 175 587	91 072 506
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011				50 000	3 092 000		7 033 587	(10 175 587)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010							(5 950 000)		(5 950 000)
<i>Solde au 31 Décembre 2010 Après Affectation</i>	35 000 000	22 500 000	-	3 500 000	4 092 000	3 776 843	16 253 663	-	85 122 506

AVIS DES SOCIETES

Informations post AGO

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES
-SIAME-

Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 20 mai 2011, La Société SIAME publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

Première résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2010, L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, le dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

Troisième résolution :

Après avoir examiné les états financiers arrêtés au 31/12/2010 et entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, lesdits états dans leur intégralité (bilan, état de résultat, flux de trésorerie et notes aux états financiers).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

Quatrième résolution :

Le poste résultats reportés présente un solde de 1.463.085,722 dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2010 s'élevant à 1.510.175,620 dinars comme suit :

Résultat net de l'exercice	1.510.175,620
Résultats reportés	1.463.085,722
Total	2.973.261,342
Réserve légale 5%	0,000
Réserve spéciale de réinvestissement	434.958,000
Solde	2.538.303,342
Dividendes à distribuer (0,070 dinars/action)	-970.796,050
Report à nouveau	1.567.507,292

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

Cinquième résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire examine et approuve, les états financiers consolidés de la société arrêtés au 31/12/2010 (bilan, état de résultat, flux de trésorerie et notes aux états financiers).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs de la société quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserves, pour leur gestion au titre de l'exercice 2010.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

- Suite -

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux Administrateurs, un montant forfaitaire brut de Mille (1000) dinars par administrateur, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2010.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des franchissements de seuil dans le capital de la Société et du déroulement de l'opération de rachat des actions propres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confie, autant que besoin, tous pouvoirs au représentant légal de la SIAME, pour accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt ou de publicité prescrits par la législation en vigueur concernant le procès verbal de la présente Assemblée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

<u>ACTIFS</u>	Note	31/12/2010	31/12/2009
<u>Actifs non courants</u>	1	<u>8 485 589,003</u>	<u>7 933 799,205</u>
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles	1.1	1 692 194,771	1 680 257,216
- Amortissements		-1 591 613,974	-1 499 313,431
		<u>100 580,797</u>	<u>180 943,785</u>
Immobilisations corporelles	1.1	21 591 835,890	20 699 017,633
- Amortissements		-17 444 605,684	-16 697 308,168
		<u>4 147 230,206</u>	<u>4 001 709,465</u>
Immobilisations financières	1.2	4 868 250,028	6 469 481,294
- Provisions		-652 366,731	-2 807 930,787
		<u>4 215 883,297</u>	<u>3 661 550,507</u>
Autres actifs non courants	1.3	<u>21 894,703</u>	<u>89 595,448</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>	2	<u>22 919 157,686</u>	<u>20 396 509,412</u>
Stocks	2.1	9 619 574,973	8 810 696,768
- Provisions		-1 569 226,491	-1 436 179,764
		<u>8 050 348,482</u>	<u>7 374 517,004</u>
Clients & comptes rattachés	2.2	11 376 194,216	10 927 240,296
- Provisions		-1 592 833,414	-1 245 432,688
		<u>9 783 360,802</u>	<u>9 681 807,608</u>
Autres actifs courants	2.3	3 302 398,775	3 048 958,122
- Provisions		-696 613,554	-652 897,093
		<u>2 605 785,221</u>	<u>2 396 061,029</u>
Placements & autres actifs financiers	2.4	122 329,423	16 040,990
Liquidités & équivalents de liquidités	2.4	2 372 643,022	943 171,649
- Provisions		-15 309,264	-15 088,868
-----		<u>- 2 479 663,181</u>	<u>-- 944 123,771</u>
Total des actifs		31 404 746,689	28 330 308,617

- Suite -

Capitaux propres & passifs	Note	31/12/2010	31/12/2009
<u>Capitaux propres</u>	3	<u>19 493 652,383</u>	<u>18 987 342,055</u>
Capital social		14 040 000,000	14 040 000,000
Réserves		3 152 806,543	2 852 066,118
Autres capitaux propres		733 338,548	798 740,790
Résultats reportés		1 567 507,292	1 296 535,147
 <u>Passifs</u>	 4	 <u>11 911 094,306</u>	 <u>9 342 966,562</u>
<u>Passifs non courants</u>	4.1	<u>2 246 596,571</u>	<u>3 007 450,873</u>
Provisions / risques & charges			
Crédits à Moyen Terme		2 246 596,571	3 007 450,873
 <u>Passifs courants</u>	 4.2	 <u>9 664 497,735</u>	 <u>6 335 515,689</u>
Fournisseurs & comptes rattachés	4.2.1	6 013 259,775	3 220 830,463
Autres passifs courants	4.2.2	2 862 759,286	1 787 948,341
Concours bancaire & Autres passifs financiers	4.2.3	788 478,674	1 326 736,885
 Total des capitaux propres & des passifs		31 404 746,689	28 330 308,617

- Suite -

III - L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Evolution des cap.propres (tenant compte de l'affectation du résultat)				
DESIGNATIONS	Avant affectation	Mouvts -	Mouvts +	Ap. affectation
Résultat	1 510 176	-1 510 176		0
Capital social	14 040 000			14 040 000
Actions rachetées	-171 485			-171 485
Réserves légales	1 404 000			1 404 000
Réserves statutaires	300 000			300 000
Prime d'émission	463 486			463 486
Autres compléments d'apports	-203 391			-203 391
Réserves spéciales	925 238		434 958	1 360 196
Total réserves	2 717 848		434 958	3 152 806
Fonds Social	616 535			616 535
Fonds de solidarité du personnel	54 231			54 231
Subventions d'investissement	62 573			62 573
Total autres capitaux propres	733 339			733 339
Résultats reportés	1 463 086	-1 405 754	1 510 176	1 567 508
Cap. propres après dist div	20 292 963	-2 915 930	1 945 134	19 322 167
Distribution de dividendes				970 796

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE D'ASSURANCE MAGHREBIA VIE

Siège social : 24, Rue de Royaume d'Arabie Saoudite- 1002 Tunis.

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 30 mai 2011.

Première Résolution :

« L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE, SUR PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL DE CINQ MILLIONS (5.000.000 DT) DE DINARS TUNISIENS EN NUMERAIRE POUR LE PORTER A DIX MILLIONS (10.000.000 DT) DE DINARS TUNISIENS ET CE PAR LA CREATION DE CINQ CENT MILLES (500.000) ACTIONS NOUVELLES EMISES D'UNE VALEUR NOMINALE DE DIX DINARS CHACUNE. CES CINQ CENT MILLES (500.000) ACTIONS SONT À SOUSCRIRE EN TOTALITE ET À LIBERER INTEGRALEMENT LORS DE LA SOUSCRIPTION.

LA SOUSCRIPTION AUX 500 000 ACTIONS NOUVELLES SERA RESERVEE, A TITRE EXCLUSIF, A LA SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA. DE CE FAIT, TOUS LES ACTIONNAIRES RENONCENT EXPRESSEMENT A LEURS DROITS PREFERENTIELS DE SOUSCRIPTION

CES CINQ CENT MILLES (500.000) ACTIONS NOUVELLES SOUSCRITES PORTERONT JOUISSANCE À PARTIR DU 01/01/2011 ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Deuxième Résolution :

« L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE, APPROUVE LE RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'AUGMENTATION DU CAPITAL ET A LA SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION POUR LA TOTALITE DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

- Suite -

Troisième Résolution :

«COMME CONSEQUENCE DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SOCIETE, ET SOUS CONDITION DE SA REALISATION, DANS LES FORMES CI-DESSUS INDIQUEES, L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DECIDE DE MODIFIER L'ARTICLE 7 DES STATUTS COMME SUIVANT :

ARTICLE 7 NOUVEAU – CAPITAL SOCIAL :

LE CAPITAL SOCIAL FIXE A LA SOMME DE DIX MILLIONS (10 000.000 DT) DE DINARS ; DIVISE EN UN MILLION (1.000.000) D' ACTIONS D'UNE VALEUR NOMINALE DE DIX DINARS CHACUNE, DE MEME CATEGORIE, NUMEROTEES DE 1 A 1 000 000 ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Quatrième Résolution :

« L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE APPROUVE LA DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DESIGNER MONSIEUR HABIB BEN HASSINE, DIRECTEUR GENERAL, EN TANT QUE REPRESENTANT DE LA SOCIETE CHARGE DE L'ACCOMPLISSEMENT DE LA PROCEDURE DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL ET LUI DONNE TOUS LES POUVOIRS NECESSAIRES A CET EFFET »

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Cinquième Résolution :

« L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DONNE TOUS POUVOIRS AU PORTEUR D'UN EXTRAIT DU PRESENT PROCES VERBAL POUR EFFECTUER TOUS DEPOTS ET REMPLIR TOUTES FORMALITES LEGALES. »

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

AVIS DES SOCIETES**INFORMATIONS POST AGE****L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Les résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 23 mai 2011.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire, décide d'augmenter le capital social de 11.000.000 Dinars à 11.500.000 Dinars par incorporation des réserves d'un montant de 500.000 Dinars provenant d'un compte spécial d'investissement et l'émission de 500.000 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale de un dinar (1DT) chacune à répartir entre les anciens actionnaires et les cessionnaires de droits d'attribution à raison d'une action nouvelle gratuite pour 22 actions anciennes. La jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée à partir du 1^{er} Janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire donne pouvoir au conseil d'administration pour la réalisation de cette augmentation du capital.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Vu la décision d'augmenter le capital social, l'assemblée générale extraordinaire décide par conséquent de modifier l'article 6 des statuts par l'ajout du tiret suivant :

- le capital social est fixé à ONZE MILLIONS CINQ CENT MILLE DINARS (11.500.000 DT), divisé en ONZE MILLIONS CINQ CENT MILLE ACTIONS (11.500.000 A) de nominal UN DINAR (1 DT) chacune, toutes nominatives et entièrement libérées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

AVIS

COURBE DES TAUX DU 30 MAI 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,451%		
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,465%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,516%	999,470
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,534%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,721%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,737%	1 009,136
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,748%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012	4,776%		
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,765%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,131%		997,472
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,302%	1 016,812
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,450%	1 052,827
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,519%	1 075,749
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,691%	1 042,019
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,008%		968,745
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,020%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,036%	1 035,131
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,066%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,071%	964,841
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,138%	1 058,966
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,143%		956,297

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	137,057	137,114		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	12,007	12,010		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,228	1,229		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	33,126	33,135		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,427	45,438		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	143,340	143,684		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	510,112	515,453		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	115,402	115,859		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	118,659	118,770		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	109,534	109,558		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	106,793	106,83		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	85,154	85,542		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	148,883	149,052		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	89,852	90,022		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09-mai-11	-	100,014	100,017		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 209,680	1 219,828	1 221,866		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 073,694	2 089,295		
18	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	102,740	102,351		
19	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	113,639	113,439		
20	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 140,343	1 150,176		
21	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	108,586	108,469		
22	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,208	13,165		
23	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 508,172	5 510,623		
24	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 375,154	6 378,733		
25	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	1,974	2,008		
26	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,698	1,721		
27	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	0,973	0,992		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL
				Date de détachement du coupon	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES								
28	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,201	109,811	109,840
29	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	102,188	102,217
30	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	102,981	103,011
31	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	10/05/11	3,719	103,030	100,904	100,914
32	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	04/04/11	4,309	103,814	101,071	101,099
33	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	30/05/11	3,301	107,102	108,575	105,297
34	PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	09/05/11	3,997	103,928	101,552	101,582
35	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	18/04/11	3,925	103,973	101,653	101,685
36	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	18/04/11	3,882	104,106	101,789	101,821
37	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	107,318	107,346
38	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	16/05/11	4,000	102,920	100,463	100,491
39	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	101,854	101,888
40	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,065	105,537	105,566
41	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	19/05/11	3,588	106,546	104,440	104,470
42	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	11/04/11	3,798	106,200	103,790	103,817
43	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	27/05/11	2,720	102,642	101,195	101,220
44	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	27/04/11	3,597	102,948	100,790	100,818
45	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/11	3,910	104,540	102,131	102,158
46	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	16/05/11	3,915	102,457	100,143	100,100
47	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	25/05/11	6,167	106,156	101,353	101,377
48	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	27/05/11	3,415	104,166	102,018	102,042
49	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	16/05/11	3,963	102,745	100,354	100,385
50	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/11	3,777	104,552	102,195	102,223
51	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	27/05/11	3,497	104,763	102,693	102,718
52	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	25/05/11	3,291	102,001	100,056	100,083

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
53	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,536	10,683	10,686
54	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	23/05/11	4,084	104,067	101,528	101,560
55	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,733	100,759
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
56	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	103,640	103,712
SICAV MIXTES								
57	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	75,602	69,776	69,844
58	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	2,808	155,524	134,456	135,013
59	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 330,581	1 337,581
60	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	103,384	103,501
61	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	107,425	107,438
62	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	09/05/11	0,755	95,575	80,431	80,656
63	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,619	15,630
64	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	27/04/11	4,334	277,442	245,113	245,760
65	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	16/05/11	2,012	51,249	42,753	43,023
66	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	1 992,358	2 003,843
67	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	12/05/11	1,386	78,987	71,728	72,039
68	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	10/05/11	1,293	58,113	54,367	54,479
69	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	25/05/11	1,516	103,331	96,307	96,458
70	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	25/05/11	1,992	113,779	103,979	104,278
71	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	25/05/11	0,115	110,018	94,518	94,881
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
72	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,692	11,468	11,477
73	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,686	12,105	12,116
74	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	16,636	15,334	15,343
75	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	17,197	15,258	15,266
76	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	10/05/11	0,102	12,356	10,935	10,947
77	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	28/04/11	0,942	128,457	103,283	103,634
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	117,943	117,881
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	122,349	122,414
80	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	27/05/11	0,137	20,621	18,111	17,926
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
81	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,183	100,377
82	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	103,974	104,177
83	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	99,907	99,974
84	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	126,419	127,473
85	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,417	9,507	9,520
86	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	123,909	108,906	108,895
87	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	117,002	113,004	112,980
88	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,818	99,074
89	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	97,871	98,198
90	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	184,646	172,346	175,352
91	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	162,241	154,491	156,011
92	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	140,166	138,965	137,265
93	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	10 740,784	9 584,964	9 558,921
94	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	179,873	182,980
95	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	118,124	120,864
96	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 285,111	1 298,747
97	FCP CAP SAFA	SMART Asset Management	27-mai-11	-	-	-	-	100,000
98	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	95,717	95,241
99	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	104,955	106,997
##	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	10 395,971	9 696,126	9 660,383

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001
Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -
e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**Arab Tunisian Bank**

Siège social : 09, rue Hédi Nouria -1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M.Noureddine HAJJI (AMC) et M.Chiheb GHANMI (GAC).

Bilan**Exercice clos le 31 décembre 2010****(Unité : en 1000 DT)**

	Notes	31.12.2010	31.12.2009
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	108 114	49 445
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	560 868	1 026 084
Créances sur la clientèle	3	2 252 413	1 663 367
Portefeuille-titres commercial	4	801 636	844 265
Portefeuille d'investissement	5	197 748	147 615
Valeurs immobilisées	6	60 188	57 844
Autres actifs	7	35 111	36 250
TOTAL ACTIF		4 016 078	3 824 870
PASSIF			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	524 377	306 372
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	2 893 491	3 033 558
Emprunts et ressources spéciales	10	158 232	154 163
Autres passifs	11	25 583	21 391
TOTAL PASSIF		3 601 683	3 515 484
CAPITAUX PROPRES			
	12		
Capital		100 000	80 000
Réserves		260 873	183 560
Résultats reportés		13	11
Résultat de l'exercice		53 509	45 815
TOTAL CAPITAUX PROPRES		414 395	309 386
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 016 078	3 824 870

Etat des engagements hors bilan**Exercice clos le 31 décembre 2010****(Unité : en 1000 DT)**

	31.12.2010	31.12.2009
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>		
Cautions, avals et autres garanties données	230 637	199 755
Crédits documentaires	230 010	280 222
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	460 647	479 977
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		
Engagements de financement donnés	351 029	260 108
Engagements sur titres	4 368	4 614
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	355 397	264 722
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		
Garanties reçues	632 486	528 491

Etat de résultat

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2010

(Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
Intérêts et revenus assimilés	15	134 163	119 106
Commissions (en produits)	16	32 780	25 669
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	17	68 564	64 469
Revenus du portefeuille d'investissement	18	8 739	5 617
Total produits d'exploitation bancaire		244 246	214 861
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
Intérêts encourus et charges assimilées	19	94 034	84 661
Commissions encourues		6 214	5 186
Total charges d'exploitation bancaire		100 248	89 847
PRODUIT NET BANCAIRE		143 998	125 014
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	(18 186)	(11 113)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	(698)	(1 656)
Autres produits d'exploitation		106	102
Frais de Personnel		(36 506)	(32 971)
Charges générales d'exploitation		(24 042)	(20 869)
Dotations aux amortissements et aux 'Provisions sur immobilisations		(10 076)	(10 362)
RESULTAT D'EXPLOITATION		54 596	48 145
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		875	(177)
Impôt sur les bénéfices		(1 962)	(2 153)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		53 509	45 815
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires			
RESULTAT NET DE LA PERIODE		53 509	45 815
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		53 509	45 815

Etat des flux de trésorerie

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2010

(Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		370 270	264 862
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(212 119)	(149 259)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		30 399	47 221
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(622 072)	(152 803)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		(134 827)	506 151
Titres de placement		32 228	(359 151)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(33 487)	(35 663)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(27 733)	(40 477)
Impôt sur les sociétés		(392)	(7 452)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		(597 733)	73 429
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		5 964	7 097
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		(47 371)	(15 707)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(10 546)	(10 946)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(51 953)	(19 556)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission d'actions		67 500	-
Emission d'emprunts		(2 251)	47 749
Augmentation \ diminution ressources spéciales		6 314	(24 542)
Dividendes versés		(16 000)	(10 200)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		55 563	13 007
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		52	12
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(594 071)	66 892
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		676 266	609 374
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	22	82 195	676 266

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2010

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 décembre 2010, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts et agios non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ces critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non encaissé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions:

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 31.12.2010, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

Provisions

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans sa circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels, la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;

- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées qui sont inclus dans le coût d'acquisition.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte;
- Réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

3. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

3.1 ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 108 114 KDT au 31 décembre 2010 contre 49 445 KDT au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 58 669 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Caisse	23 119	17 670
I B S Transport de fonds	32	54
Compte courant BCT	84 947	31 711
Compte courant postal	13	7
Traveller's Chèques	3	3
Total	108 114	49 445

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 560 868 KDT au 31 décembre 2010 contre 1 026 084 KDT au 31 décembre 2009 soit une diminution de 465 216 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
DAV auprès des banques	20 660	37 195
Prêts BCT	81 884	340 382
Prêts interbancaires	5 000	190 000
Prêts en devises	386 578	441 936
Prêts accordés aux établissements financiers	23 160	13 990
C.C.ste de leasing	8 750	33
Créances rattachées	551	1 272
Valeurs non imputées	34 285	1 276
Total	560 868	1 026 084

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
DAV auprès des banques	20 660	-	-	-	20 660
Prêts BCT	60 850	21 034	-	-	81 884
Prêts interbancaires	5 000	-	-	-	5 000
Prêts en devises	340 256	46 322	-	-	386 578
Prêts accordés aux établissements financiers	59	23 101	-	-	23 160
C.C.ste de leasing	8 750	-	-	-	8 750
Créances rattachées	551	-	-	-	551
Valeurs non imputées	34 285	-	-	-	34 285
Total	470 411	90 457	-	-	560 868

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2010 un solde net de 2 252 413 KDT contre 1 663 367 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 589 046 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Comptes ordinaires débiteurs	262 366	177 245
Portefeuille Escompte	209 289	186 104
Crédits à la clientèle non échus	1 775 135	1 265 056
Créances douteuses et litigieuses	131 914	126 806
Produits à recevoir	19 488	14 687
Produits perçus d'avance	(3 266)	(2 675)
Créances impayées	9 542	16 476
Impayés monétique	1 775	1 747
Total brut des crédits accordés à la clientèle	2 406 243	1 785 446
Avances sur placements à terme	9 281	12 335
Créances rattachées sur avances placements à terme	1 845	2 238
Autres valeurs à imputer	53	11 901
Autres créances	334	234
Total Autres créances	11 513	26 708
Total brut des créances sur la clientèle	2 417 756	1 812 154
<u>A déduire couverture :</u>		
Agios réservés	(26 413)	(24 344)
Provisions	(138 930)	(124 443)
Total Provisions et agios	(165 343)	(148 787)
Total net des créances sur la clientèle	2 252 413	1 663 367

Ventilation des crédits accordés à la clientèle par classe de risque :

Désignation	Actifs performants	Actifs non performants	Total
Comptes ordinaires débiteurs	232 304	30 062	262 366
Portefeuille Escompte	208 311	978	209 289
Créances sur la clientèle non échues	1 718 127	57 008	1 775 135
Créances douteuses et litigieuses	-	131 914	131 914
Produits à recevoir	16 307	3 181	19 488
Produits perçus d'avance	(3 171)	(95)	(3 266)
Créances impayées	3 055	6 487	9 542
Impayés monétiques	-	1 775	1 775
Total engagement bilan	2 174 933	231 310	2 406 243
Engagements hors bilan	780 088	4 886	784 974
Total engagement brut	2 955 021	236 196	3 191 217
Agios réservés	(130)	(26 283)	(26 413)
Provisions	-	(138 930)	(138 930)
Total agios réservés et provisions	(130)	(165 213)	(165 343)
Total engagement net	2 954 891	70 983	3 025 874

Note 4 : Portefeuille-titres commercial.

Le solde net des titres de placements s'élève au 31 décembre 2010 à 801 636 KDT contre 844 265 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 42 629 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Bons de Trésor	784 896	819 166
Décotes	(10 894)	(7 311)
Primes	198	548
Créances et dettes rattachées	27 436	31 862
Total	801 636	844 265

Note 5 : Portefeuille d'investissement.*5.1 Composition du portefeuille d'investissement*

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2010 à 197 748 KDT contre 147 615 KDT à fin 2009, soit une augmentation nette de 50 133 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Titres d'investissement	47 390	35 351
SICAR Fonds gérés	115 539	86 611
Titres de participations	14 260	11 204
Parts dans les entreprises liées	19 747	14 921
Participation en rétrocession	2 080	2 080
Créances rattachées	9 373	5 548
Total brut du portefeuille d'investissement	208 389	155 715
Provisions	(7 565)	(5 390)
Plus-value réservées	(3 076)	(2 710)
Total provisions et plus-value réservées	(10 641)	(8 100)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	197 748	147 615

5.2 Mouvements sur le portefeuille d'investissement

Désignation	Valeur Brute 31.12.09	Créances rattachées 31.12.09	Total 31.12.09	Acquisition	Cession	Valeur Brute 31.12.10	Créances rattachées 31.12.10	Total 31.12.10	Provision & Agios 2009	Dotation	Reprise	Provision & Agios 2010	VCN 31.12.10
Titres d'investissement	35 351	620	35 971	16 550	4 511	47 390	757	48 147	-	-	-	-	48 147
SICAR Fonds gérés	86 611	1 931	88 542	29 100	172	115 539	4 454	119 993	1 871	1 258	10	3 119	116 874
Titres de participations	11 204	-	11 204	4 153	1 097	14 260	798	15 058	846	184	2	1 028	14 030
Parts dans les entreprises liées	14 921	-	14 921	4 826	-	19 747	-	19 747	1 179	30	159	1 050	18 697
Participation en rétrocession	2 080	2 997	5 077	-	-	2 080	3 364	5 444	4 204	1 240	-	5 444	-
Total	150 167	5 548	155 715	54 629	5 780	199 016	9 373	208 389	8 100	2 712	171	10 641	197 748

5.3 Titres d'investissement

Les titres d'investissement ont totalisé un montant brut de 47 390 KDT au 31 décembre 2010, et sont composés comme suit :

Raison sociale	Valeur brute	Nombre d'obligations détenues
AMEN BANK 2006	1 400	20 000
AMEN BANK SUB 2010	3 500	35 000
ATL 2007/1	500	12 500
ATL 2008/1	3 000	50 000
ATL 2009	2 400	30 000
ATL 2009/2	4 000	40 000
ATL 2009/3	2 400	30 000
ATL 2010	5 000	50 000
ATL 2010/2	2 250	22 500
BH 2009	3 000	30 000
BTE 2010	4 300	43 000
CIL 2004/1	200	10 000
CIL 2005/1	200	5 000
CIL 2007/1	600	10 000
CIL 2007/2	300	5 000
CIL 2008/1	1 200	20 000
CIL SUB/08	1 000	10 000
CIL 2009/2	400	500
CIL 2010/2	1 500	15 000
FCC BIAT 1	4 140	5 000
FCC BIAT 2	5 500	5 500
TUNISIE LEASING	600	10 000
Total	47 390	-

5.4 SICAR Fonds gérés

Les fonds placés auprès des SICAR ont totalisé un montant brut de 115 539 KDT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Raison sociale	Montant du Fonds	Créances rattachées	Total Fonds gérés au 31.12.2010	Provisions
Fonds ATD SICAR	102 663	4 159	106 822	1 862
Fonds CHALLENGE SICAR	9 140	191	9 331	547
Fonds STB SICAR	636	61	697	639
Fonds UNIVERS INVEST SICAR	1 000	25	1 025	71
Fonds SENED SICAR	1 250	18	1 268	-
Fonds SODINO SICAR	850	0	850	-
Total	115 539	4 454	119 993	3 119

5.5 Titres de participation

Les titres de participation ont totalisé un montant brut de 14 260 KDT au 31 décembre 2010. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions	Dividendes 2010
STICODEVAM	16	7 403	3,33%	-	-
SITH	28	28 000	10,00%	28	-
SPPI SICAR	75	25 000	3,29%	-	-
LA MAISON DU BANQUIER	271	292 200	3,29%	-	-
COTUNACE	100	1 500	0,75%	-	3
STE MON TUNISIE	231	2 310	8,56%	-	28
SODINO SICAR	700	70 000	1,46%	46	-
SICAB SICAF	100	20 000	2,50%	-	-
PARC ECO DE ZARZIS	300	3 000	5,02%	7	-
PARC ECO DE BIZERTE	300	30 000	7,86%	-	24
TUNIS-RE	296	110 574	0,60%	-	65
SODICAB SICAR	200	20 000	5,13%	44	-
S T G E	84	840	15,00%	84	-
I B S	400	80 000	16,90%	-	-
SEDATS	100	1 000	12,52%	100	-
SIBTEL	208	2 741	5,44%	-	-
CMT	300	30 000	3,00%	300	-
STE TUN. DE GARANTIE	100	1 000	3,33%	-	-
SWIFT	5	9	0,01%	-	-
S.T.P.A.T.	40	400	8,89%	40	-
Banque Nationale Agricole	0	0	-	-	11
STPI	500	5 000	12,50%	99	-
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SFAX	600	60 000	12,59%	-	-
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE	1 000	100 000	10,00%	-	-
STE D'ETUDE ET DE DEVPT DE SOUSSE	150	1 500	15,00%	64	-
FCPR "PHENICIA SEED FUND"	1 500	1 500	29,85%	196	-
FINAOSICAV	250	2 500		-	10
FCP "CAPITALISATION ET GARANTIE "	2 000	2 000	5,00%	-	-
SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY	250	2 500	5,56%	20	-
FCPR INTECH	1 000	2 000	4,00%	-	
FCPR ATID FUND	1 000	1 000	15,15%	-	
SMART EQUITY	500	407		-	
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SIDI THABET	100	1 000	10,00%	-	-
FCP FINA 60	10	10		-	-
Visa INC	470	9 580		-	5
FCPR "ALTER MED"	1 076	1 500	11,09%	-	-
Total	14 260			1 028	146

5.6 Parts dans les entreprises liées

Les parts dans les entreprises liées ont totalisé un montant brut de 19 747 KDT au 31 décembre 2010. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions	Dividendes 2010
AFC	290	60 000	30,00%	-	45
ARABIA SICAV	2 416	21 940	22,27%	758	17
ATD SICAR	900	89 999	41,14%	-	108
ATI	2 314	347 745	30,11%	-	277
ATL	11 659	5 544 733	32,62%	-	944
ATS	9	896	12,80%	9	-
CODIS	306	3 060	25,50%	43	-
SANADET SICAV	90	900	0,04%	-	4
AXIS TRESORERIE	200	2 000	0,61%	-	8
AXIS CAPITAL PROTEGE	30	30	0,31%	-	-
SARI	66	659	2,00%	-	2
UNIFACTOR	1 047	209 243	6,97%	240	-
IRADET 20	70	7 000	6,86%	-	2
IRADETT 50	70	7 000	7,49%	-	2
IRADETT100	70	7 000	10,35%	-	1
IRADETT CEA	70	7 000	23,84%	-	2
SALAMETT CAP	70	7 000	0,38%	-	-
SALAMETT PLUS	70	7 000	0,60%	-	3
Total	19 747			1 050	1 415

5.7 Participations en rétrocession

Les participations en rétrocession ont totalisé un montant brut de 2 080 KDT au 31 décembre 2010. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Créances rattachées	Provisions	Plus-value réservée
SHTS	663	66 250	1 388	662	1 388
SMALT INVESTMENT	100	1 000	171	100	171
PRIMAVERA	395	3 945	926	395	926
BIFECTA	250	25 000	415	250	415
STE EX TOURISTIQUE	87	875	121	88	121
HAMMAMET MARINE	200	2 000	71	257	13
FLAMINGO BEACH	135	13 500	116	234	17
PARC CARTHAGE	250	25 000	157	382	25
Total	2 080	137 570	3 364	2 368	3 076

Note 6 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2010 à 60 188 KDT contre 57 844 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 2 344 KDT.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.09	Acquisition	Cession	VB au 31.12.10	Amortissements cumulés	Annulation des amortissements	V Nette au 31.12.10
Terrains	3 215	1	-	3 216	-	-	3 216
Immeubles	22 261	496	1 440	21 317	8 042	314	13 589
Matériels et Mobiliers	5 134	294	120	5 308	3 365	114	2 057
Matériels informatiques	20 661	2 970	380	23 251	16 351	350	7 250
Matériels roulants	4 824	806	66	5 564	3 401	44	2 207
Autres Immobilisations	47 734	8 177	190	55 721	24 028	176	31 869
Total	103 829	12 744	2 196	114 377	55 187	998	60 188

Note 7 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à 35 111 KDT contre 36 250 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 1 139 KDT. Ce solde est détaillé comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Crédits & Avances aux Personnels	14 967	14 968
Impôts Actif	4 838	4 990
Stocks Imprimés & Fournitures	511	693
Charges à répartir (Note 7.1)	877	1 685
Comptes d'attente	16 528	16 338
Crédits pris en charge par l'Etat	405	405
Provisions sur autres actifs	(3 015)	(2 829)
Total	35 111	36 250

7.1. Charges à répartir

Les charges à répartir totalisent un montant de 877 KDT au 31 décembre 2010 contre un montant de 1 685 KDT à fin 2009 soit une diminution de 808 KDT se détaillant comme suit :

Désignation	VB Déc. 2009	Frais engagés en 2010	VB Déc. 2010	Résorptions cumulées Déc-09	Résorption exercice 2010	Résorptions cumulées Déc-10	V.Nette Déc 2010
Frais de publicité	8 975	-	8 975	7 938	766	8 704	270
Autres charges à répartir	895	31	926	246	73	319	607
Total	9 870	31	9 901	8 184	839	9 023	877

3.2 PASSIF**Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 306 372 KDT au 31 décembre 2009 à 524 377 KDT au 31 décembre 2010.

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Dépôts à vue	10 674	11 033
Emprunts	489 287	262 833
Dettes rattachées	222	524
Autres dépôts à affecter	24 194	31 982
Total	524 377	306 372

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	10 674	-	-	-	10 674
Emprunts	470 165	19 122	-	-	489 287
Dettes rattachées	149	73	-	-	222
Autres dépôts à affecter	24 194	-	-	-	24 194
Total	505 182	19 195	-	-	524 377

Note 9 : Dépôts et avoirs de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 2 893 491 KDT au 31 décembre 2010 contre 3 033 558 KDT au 31 décembre 2009. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Dépôts à vue	1 096 122	961 865
Dépôts à Terme	1 101 325	1 558 511
Comptes d'épargne	477 052	402 076
Autres sommes dues à la clientèle	204 862	91 358
Dettes rattachées	14 130	19 748
Total	2 893 491	3 033 558

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 096 122	-	-	-	1 096 122
Dépôts à Terme	446 117	453 026	202 182	-	1 101 325
Comptes d'épargne	477 052	-	-	-	477 052
Autres sommes dues à la clientèle	204 862	-	-	-	204 862
Dettes rattachées	1 815	6 876	5 439	-	14 130
Total	2 225 968	459 902	207 621	-	2 893 491

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 158 232 KDT au 31 décembre 2010 contre 154 163 KDT au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 4 069 KDT. Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Emprunt obligataire	93 246	95 498
Lignes de crédit extérieures	59 292	53 192
Dotation FONAPRA	1 656	1 442
Dotation FOPRODI	200	200
Intérêts courus	3 838	3 831
Total	158 232	154 163

Note 11 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à 25 583 KDT contre 21 391 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 4 192 KDT détaillée comme suit :

RUBRIQUES	31.12.2010	31.12.2009
Frais liés au Personnel	8 793	7 313
Divers frais à payer	6 420	5 734
Impôts Passifs	6 900	3 821
Provisions pour risques et charges	3 159	5 285
Comptes d'attente	311	(762)
Total	25 583	21 391

3.3 CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2010, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice 2010 ont atteint 414 395 KDT au 31 décembre 2010 contre 309 386 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 105 009 KDT ainsi détaillée :

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	Réserve à régime spécial devenue spécial disponible	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2009 avant affectation	80 000	83 511	7 958	4 219	0	85 143	2 729	0	11	45 815	309 386
Réserves à régime spécial devenues disponibles		(540)								540	0
Augmentation de Capital	20 000	47 500									67 500
Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2009											
- Réserve légale			41							(41)	0
- Réserve pour réinvestissement					30 893	(643)				(30 250)	0
- Réserve à régime spécial							62			(62)	0
-Dividendes										(16 000)	(16 000)
-Résultats reportés									2	(2)	0
Résultat net 31.12.2010										53 509	53 509
Solde au 31.12.2010 Avant affectation	100 000	130 471	7 999	4 219	30 893	84 500	2 791	0	13	53 509	414 395

3.4 ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 134 163 KDT au cours de l'exercice 2010 contre un montant de 119 106 KDT au cours de l'exercice 2009.

Désignation	2010	2009
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	10 843	14 496
Intérêts sur crédit CT & MLT	100 761	81 443
Intérêts sur comptes courants débiteurs	19 670	17 476
Autres intérêts et revenus assimilés	-	1 897
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	2 889	3 794
Total	134 163	119 106

Note 16 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 32 780 KDT au cours de l'exercice 2010 contre un montant de 25 669 KDT au cours de l'exercice 2009 soit une augmentation de 7 111 KDT :

Désignation	2010	2009
Commissions sur comptes et moyens de paiement	18 201	13 123
Commissions sur opérations internationales	3 386	2 868
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	6 360	5 791
Récupérations et autres commissions	4 833	3 887
Total	32 780	25 669

Note 17 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 68 564 KDT au cours de l'exercice 2010 contre un montant de 64 469 KDT au cours de 2009.

Désignation	2010	2009
Produits sur Bons de Trésor	63 704	58 717
Décote sur titres de transactions	(5 973)	(4 149)
Prime sur titres de transactions	-	337
Gains sur portefeuille-titres commercial	57 731	54 905
Profit/ Perte sur opérations de change	143	757
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	11 954	12 508
Profit/ Perte sur positions de change à terme	(1 264)	(3 701)
Gains sur opérations financières	10 833	9 564
Total	68 564	64 469

Note 18: Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 8 739 KDT au cours de l'exercice 2010 contre un montant de 5 617 KDT au cours de l'exercice 2009 soit une augmentation de 3 122 KDT :

Désignation	2010	2009
Produits de valeurs mobilières	3 752	2 462
Produits sur participations en portage et fonds gérés	4 987	3 155
Total	8 739	5 617

Note 19 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 94 034 KDT au cours de l'exercice 2010 contre un montant de 84 661 KDT au cours de 2009.

Désignation	2010	2009
Intérêts /opérations de trésorerie et interbancaires	11 306	4 403
Intérêts /ressources spéciales et emprunt obligataire	7 297	6 995
Intérêts sur dépôts à terme	52 744	54 384
Intérêts sur comptes d'épargne	11 367	9 474
Intérêts sur dépôts à vue	11 320	9 405
Total	94 034	84 661

Note 20 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 18 186 KDT au cours de 2010 contre un montant de 11 113 KDT au cours de 2009 se détaillant ainsi:

Désignation	2010	2009
Dotations aux provisions/créances et pour passifs	32 347	37 167
Pertes sur créances	1 827	6 427
Reprises sur provisions	(15 988)	(32 481)
Total	18 186	11 113

Note 21 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 698 KDT au cours de 2010 contre un montant de 1 656 KDT au cours de 2009 se détaillant ainsi:

Désignation	2010	2009
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	2 344	2 152
Pertes sur titres	-	139
Plus-value sur cession titres de participation	(1 477)	(62)
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(169)	(573)
Total	698	1 656

3.5 ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2010 un solde de 82 195 KDT contre un solde de 676 266 KDT au 31 décembre 2009 se détaillant ainsi :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	109 493	50 637
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	499 365	933 406
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(526 663)	(307 777)
Total	82 195	676 266

AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 23 : Réinvestissements exonérés :

Au 31.12.2010, la banque a procédé à un réinvestissement exonéré dans des fonds SICAR pour un montant 39 750 KDT pour être employé sous forme de participation dans des projets ouvrant droit à exonération. Elle a bénéficié, en conséquence, de la déduction de la charge d'impôt sur les sociétés à hauteur de 13 913 KDT conformément aux dispositions de l'article 39 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés. Le dit avantage est, toutefois, subordonné à l'emploi du montant du réinvestissement dans des projets éligibles et ce au plus tard le 31 décembre 2013. A défaut, la banque sera appelée à payer le montant de l'impôt sur les sociétés dû augmenté des pénalités y afférentes.

Note 24 : Rémunérations des dirigeants :

Les dirigeants de la banque incluent le président du conseil d'administration, les membres du conseil d'administration et le directeur général. Le tableau suivant illustre la rémunération agrégée des dirigeants (en KDT).

	Exercice 2010	Exercice 2009
Avantages à court terme	1 270	1 164
Avantages de retraite	-	-
Indemnité de cessation de fonction	-	-
Païement en actions	-	-
Total	1 270	1 164

Note 25 : Evénements postérieurs :

Les événements survenus au cours du mois de janvier 2011 ont causé des dégâts plus ou moins importants à un certain nombre des agences de la banque. Quelques agences ont été totalement incendiées alors que d'autres ont connu des dégâts au niveau de leur agencement et / ou équipements.

Selon les estimations de la banque, les travaux de réparation nécessiteront un coût de l'ordre de 5 876 KDT. Les dégâts subis seront couverts par le contrat d'assurance en vigueur.

Note 26: Transactions avec les parties liées

- L'encours total au 31.12.2010 des engagements des groupes d'affaires des administrateurs s'élève à 98 732 KDT et se détaille comme suit:

Groupe d'affaire des administrateurs	Montant
Groupe BAYAH	74 611
Groupe BEN SEDRINE	4 756
Groupe ABBES	10 614
Groupe RIDHA ZERZERI	7 319
Groupe CHEDLY BEN AMMAR	1 432
Total	98 732

- L'encours total au 31.12.2010 des engagements sur les entreprises liées s'élève à 38 887 KDT et se détaille comme suit:

Entreprises liées	Montant
UNIFACTOR	14 693
CODIS	4 356
Société Arabe de Réalisations Immobilière	9
Arab Tunisian Lease	19 611
Arab Financial Consultant	218
Total	38 887

- L'encours au 31.12.2010 des prêts et emprunts avec le groupe Arab Bank se détaille comme suit:

Groupe Arab Bank	Montant
Prêts	331 114
Emprunts	(193 422)

- L'ATB a conclu en 2010 avec Arab Tunisian Development SICAR (ATD SICAR), dans laquelle elle détient 48% du capital dont 6.85% à travers ATI SICAF, une nouvelle convention de gestion des fonds à capital risque pour porter le montant total des fonds débloqués de 75 163 KDT à 102 663 KDT au 31.12.2010. L'ATD SICAR perçoit au titre de cette nouvelle convention les rémunérations suivantes :
 - Une rémunération annuelle hors taxe de 1% prélevée sur la base de la valeur nominale des fonds à la fin de chaque exercice et payée préalablement à la déduction des autres frais et commissions ;
 - Une commission de performance de 10% sur les plus-values réalisées ;
 - Une commission de rendement de 10% sur les produits des placements réalisés par le fonds.
- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de l'ARABIA SICAV, dans laquelle elle détient 22,27% du capital au 31.12.2010. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de l'ARABIA SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 1 180 dinars.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de SANADETT SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans laquelle cette dernière détient 0,13% du capital au 31.12.2010, dont 0,09% à travers ATD SICAR. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de SANADETT SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants.
En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 1 180 dinars.
- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 20, dans lequel elle détient 6,86% du capital au 31.12.2010. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 20 et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 50, dans lequel elle détient 7,49% du capital au 31.12.2010. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 50 et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 100, dans lequel elle détient 10,35% du capital au 31.12.2010. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 100 et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT CEA, dans lequel elle détient 23,84% du capital au 31.12.2010. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT CEA et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT CAP, dans lequel elle détient 0,38% du capital au 31.12.2010. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP SALAMETT CAP et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT PLUS, fonds appartenant au groupe ATB et dans lequel elle détient 0,6% du capital au 31/12/2010. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP SALAMETT PLUS et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement Axis Capital Protégé, fonds appartenant et dans laquelle cette dernière détient 0,31% du capital. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds FCP Axis Capital Protégé et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 000 dinars hors taxes.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte d'Axis Trésorerie SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans lequel cette dernière détient 0,61% du capital au 31/12/2010. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds d'Axis Trésorerie SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 000 dinars hors taxes.

- L'ATB assure la commercialisation et la distribution des actions d'ARABIA SICAV et SANADETT SICAV, gérées par l'AFC, auprès de sa clientèle. L'ATB procède à l'affichage quotidien de la valeur liquidative et mettra à la disposition de sa clientèle des supports d'information transmis par AFC. Cette dernière, dans laquelle l'ATB détient 30% du capital au 31.12.2010, rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement calculée sur la base d'un taux de 0.2% sur le volume net quotidien des transactions.
- L'ATB affecte au profit de l'Arab Tunisian Invest SICAF (ATI SICAF) (détenue à hauteur de 30,11% par l'ATB) un membre de son personnel salarié en qualité de Président Directeur Général. La convention conclue entre la banque et la société ATI SICAF prévoit que l'indemnité allouée au Président Directeur Général de la SICAF soit versée par l'ATB à ce dernier dans le cadre de son salaire. L'ATI SICAF s'engage de son côté à rembourser l'ATB toutes sommes payées par elle au Président Directeur Général de l'ATI.
Le montant des indemnités versées par l'ATB puis facturées à l'ATI SICAF s'élèvent à 14 KDT au cours de 2010.
- L'ATB a conclu en 2010 avec l'Arab Financial Consultants (AFC), dans laquelle elle détient 30% du capital, une convention d'assistance selon laquelle l'AFC est chargée d'accomplir toutes les démarches et formalités requises pour réunir toutes les conditions légales et réglementaires en vue de procéder à l'augmentation de capital réalisée par l'ATB en 2010. La convention prévoit une rémunération brute au titre des services d'assistance pour un montant de 20 KDT hors TVA.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2010

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 23 mai 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Arab Tunisian Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Arab Tunisian Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2010, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 414 395 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 53 509 KDT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que la balance des comptes issue du système d'information comptable ne répond pas aux conditions de fond et de forme prévues par les normes comptables pour permettre une remontée automatique de l'information à travers la piste d'audit.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 25 mai 2011

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**La Générale d'Audit & Conseil
Chiheb GHANMI**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers- Exercice clos le 31 décembre 2010

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relatives aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010

L'ATB a conclu en 2010 avec l'Arab Financial Consultants (AFC), dans laquelle elle détient 30% du capital, une convention d'assistance en vertu de laquelle l'AFC est chargée d'accomplir toutes les démarches et formalités requises pour réunir toutes les conditions légales et réglementaires en vue de procéder à l'augmentation de capital réalisée par l'ATB en 2010. La convention prévoit une rémunération au titre de ces services de 20 KDT hors TVA.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010:

- **Arab Tunisian Development SICAR (ATD SICAR)**

Dans le cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque conclue avec l'ATD SICAR (dans laquelle l'ATB détient 41,14%) et approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 27.05.2010, les fonds gérés par l'ATD SICAR pour le compte de l'ATB s'élèvent au 31.12.2010 à 102 633 KDT. La rémunération revenant à l'ATD SICAR au titre de l'exercice 2010 s'élève à 1 507 KDT.

- **Arab Tunisian Lease (ATL)**

L'encours des emprunts obligataires émis par l'ATL et souscrits par l'ATB s'élève au 31/12/2010 à 19 550 KDT. Le total des intérêts perçus à ce titre par l'ATB au cours de l'exercice 2010 s'élèvent à 1 689 KDT.

- **Arab Tunisian Invest (ATI SICAF)**

En vertu de la convention conclue entre l'ATB et ATI SICAF, la banque affecte son personnel salarié au profit de la dite société. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice correspond aux salaires payés qui s'élèvent à 14 KDT.

- **SICAVs et Fonds communs de placement**

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec les SICAVs et Fonds Communs de Placement auxquels elle est liée. Les rémunérations revenant à l'ATB se détaillent comme suit :

OPCVM	Pourcentage de détention	Base de rémunération
FCP IRADETT 20	6.86%	L'ATB perçoit une rémunération annuelle égale à 0,1% HT des actifs nets, avec un plafond annuel de 7 KDT par an.
FCP IRADETT 50	7.49%	
FCP IRADETT 100	10.35%	
FCP IRADETT CEA	23.84%	
FCP SALAMETT CAP	0.38%	
FCP SALAMETT PLUS	0.60%	
ARABIA SICAV	22.27%	L'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 1 KDT ainsi qu'une commission de placement sur toutes souscriptions encaissées et stabilisées pendant une période supérieure à trois mois. La valeur de cette commission est de 0,2% de la valeur liquidative de l'action.
SANADETT SICAV	0.04%	L'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 1 KDT.
AXIS TRESORERIE SICAV	0.61%	L'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT.
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	0.31%	

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

- Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération et avantages accordés au directeur général sont fixés par le Président du Conseil d'Administration en application de la décision du Conseil d'Administration du 31 Août 2001. Il reçoit un salaire annuel fixe, une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge de frais d'utilité.
 - Le Président et membres du Conseil d'Administration ainsi que les conseillers sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels.
- Les obligations et engagements de l'Arab Tunisian Bank envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2010, sont détaillés au niveau du tableau ci après :

	Direction Générale		Président du Conseil d'Administration		Membres du Conseil d'Administration et Conseillers	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme	864 208	57 779	31 250	-	375 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						

Indemnités de fin de contrat de travail						
Paiements en actions						
Total	864 208	57 779	31 250	-	375 000	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 25 mai 2011

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

La Générale d'Audit & Conseil
Chiheb GHANMI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS
- BTE-

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

La Banque de Tunisie et des Emirats – BTE- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2010**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, La Générale d'Audit et Conseil (M.Chiheb GHANMI) et FMBZ KPMG TUNISIE (M.Moncef Boussannouga ZAMMOURI).

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2010
(Unité: en milliers de dinars)

	<i>Note</i>	Exercice 2010	Exercice 2009
<i>ACTIF</i>			
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	2 695	3 074
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	55 649	118 018
Créances sur la clientèle	3	436 230	336 768
Portefeuille d'investissement	4	46 411	40 032
Valeurs immobilisées	5	11 217	10 244
Autres actifs	6	13 822	13 586
TOTAL ACTIF		566 024	521 722
<i>PASSIF</i>			
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	7	88 141	37 207
Dépôt & avoirs de la clientèle	8	170 442	209 837
Emprunts & ressources spéciales	9	154 548	125 225
Autres passifs	10	8 940	9 746
TOTAL PASSIF		422 071	382 015
<i>CAPITAUX PROPRES</i>			
Capital		90 000	90 000
Réserves		42 345	40 527
Actions propres		- 840	- 840
Résultat reporté		4 436	2 539
Résultat de la période		8 012	7 481
TOTAL CAPITAUX PROPRES		143 953	139 707
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		566 024	521 722

Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 31/12/2010

(Unité: milliers de dinars)

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>			
Cautions, avals et autres garanties données	12	72 184	42 779
Crédits documentaires		37 034	13 698
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		109 218	56 477
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>			
Engagements de financement donnés		41 416	34 675
Engagements sur titres		99	1 520
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		41 515	36 195
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>			
Engagements de financement reçus	13	14 305	26 346
Garanties reçues	14	383 619	257 516
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		397 924	283 862

Etat de résultat
Arrêté au 31 Décembre 2010
(unité: en milliers de dinars)

	<i>Notes</i>	Exercice 2010	Exercice 2009
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>			
Intérêts et revenus assimilés	15	30 128	28 450
Commissions		4 189	2 438
Gains sur opérations de change		1 404	650
Revenus du portefeuille d'investissement	16	2 120	1 420
Total produits d'exploitation bancaire		37 840	32 958
<i>Charges d'exploitation bancaire</i>			
Intérêts encourus et charges assimilées	17	-15 516	-15 292
Commissions encourues		-209	-216
Pertes sur opérations de change		0	0
Total charges d'exploitation bancaire		-15 725	-15 508
PRODUIT NET BANCAIRE		22 115	17 450
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	18	-350	-1 010
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	-448	1 941
Autres produits d'exploitation		48	19
Frais de personnel		-7 230	-5 903
Charges générales d'exploitation		-3 287	-2 332
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-798	-767
Dotations aux résorptions des non valeurs		-35	-69
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 015	9 329
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		17	-5
Impôts sur les sociétés	20	-2 020	-1 843
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		8 012	7 481
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 012	7 481
Résultat par action (DT)		1,292	1,196

Etat de flux de trésorerie
Période du 1er janvier au 31 décembre 2010
(unité : en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2010	Exercice 2009
<i>ACTIVITE D'EXPLOITATION</i>			
Produits d'exploitation bancaires encaissés		37 323	31 080
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-17 840	-16 439
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		0	0
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-97 015	-35 516
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		-36 883	62 735
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		-10 583	-8 177
Autres flux de trésorerie		-2 944	3 244
Impôt sur les sociétés		-2 082	-2 318
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		-130 023	34 609
<i>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</i>			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 666	1 739
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-7 625	-2 456
Titres de placements		0	0
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-1 431	-1 782
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-7 391	-2 499
<i>ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>			
Emission d'emprunts sur marché public		50 000	50 000
Augmentation/diminution ressources spéciales		-9 000	-4 000
Remboursement d'emprunts sur marché public		-13 617	-15 285
Dividendes versés		-3 532	-1 800
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		23 851	28 915
Incidence variation taux de change sur les liquidité & équivalents de liquidités		0	0
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-113 563	61 024
Liquidités et équivalents en début d'exercice		82 802	21 778
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	22	-30 761	82 802

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010*(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)***1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents**

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts postcomptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférée au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement.

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.6.1- Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- | | | |
|----------------------------------|---|-------|
| - Actifs incertains (classe 2) | : | 20 % |
| - Actifs préoccupants (classe 3) | : | 50 % |
| - Actifs compromis (classe 4) | : | 100 % |

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, la banque a mis en place une méthode d'estimation des garanties consistant en une décote de 80% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services, et une décote portée à 72% sur les garanties obtenues sur les projets du secteur touristique. Cette méthode dont la mise en œuvre est progressive vise à atteindre à l'horizon 2010 une couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 70%.

3.6.2- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7- OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change. A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

3.7-IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- | | | |
|---------------------------|---|-------|
| - Immeuble d'exploitation | : | 2,5 % |
| - Mobilier de bureaux | : | 20 % |
| - Matériel de bureaux | : | 10 % |
| - Matériel de transport | : | 20 % |
| - A. A. et installations | : | 10 % |
| - Matériel informatique | : | 15 % |
| - Logiciel | : | 33 % |

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT: milliers de Dinars)

4.1- ACTIFS

Note 1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Libelles	31/12/2010	31/12/2009
Caisse agences dinars	1 064	911
Caisse agences devises	469	207
Caisse IBS	6	-
Banque Centrale de Tunisie en dinars	332	387
Banque Centrale de Tunisie en devises	824	1 569
TOTAL	2 695	3 074

Note 2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2010, les créances sur les établissements bancaires et financiers ont évolué comme suit :

Libelles	31/12/2010	31/12/2009
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	3 000	66 000
Comptes rattachés	-	40
Prêts en devises BCT	17 342	7 031
Prêts interbancaires en devises	-	4 273
Avoirs chez les correspondants locaux	79	135
Avoirs chez les correspondants étrangers	1 686	4 990
Créances sur les établissements financiers	33 542	35 549
TOTAL	55 649	118 018

Note 3: Créances sur la clientèle.

Au 31 décembre 2010, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libelles	31/12/2010	31/12/2009
Concours CT (2)	114 483	53 229
Concours M.L.T. (1)	304 951	269 069
Comptes débiteurs de la clientèle	24 706	16 771
Valeurs en recouvrement	-1439	1 255
Leasing (3)	22 095	22 092
Total brut	464 797	362 416
Agios réserves	8 238	-7 127
Provisions	20 328	-18 521
Total net	436 230	336 768

(1)- Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Encours non échu	288 520	257 122
Principal échu	1 425	941
Intérêts et commissions échus	413	430
Principal impayé	8 857	5 916
Intérêts et commissions impayés	3 077	2 636
Intérêts à recevoir	5 124	4 580
Avance en comptes courants	302	312
Intérêts perçus d'avance	-2 778	-2 875
Frais de protêt	11	7
Total	304 951	269 069

(2)-Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Encours non échus	112 436	49 522
Avance sur dépôt à terme	1 576	3 576
Intérêts et Commissions impayés	8	1
Principal impayé	1 028	397
Intérêts et commissions perçus d'avance	- 577	- 283
Intérêts et commissions à recevoir	13	16
Total	114 483	53 229

(3)-Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Encours	21 924	21 932
Principal impayé	80	64
Intérêts impayés	10	6
Intérêts courus	59	73
Autres créances	21	17
Total	22 095	22 092

La répartition des engagements entre actifs classés et actifs non classés se présente comme suit :

Nature de l'engagement	Actifs non classés		Actifs classés		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Concours MLT	292 405	270 601	44 724	33 197	337 129	303 798
Concours CT	115 520	53 175	2 273	105	117 793	53 280
Leasing	22 120	22 162	92	74	22 212	22 236
Comptes courants débiteurs	24 231	20 792	2 188	1 051	26 419	21 842
Participations	32 754	36 905	9 902	432	42 656	37 337
Engagements par signature	91 531	54 197	790	0	92 321	54 197
TOTAL Brut	578 561	457 832	59 969	34 858	638 530	492 690

Le total des engagements sur la clientèle se répartit par secteur d'activité comme suit :

Nature de l'engagement	Entreprises				Particuliers	TOTAL
	Agriculture	Industrie	Services	Tourisme		
Concours MLT	6 269	81 411	86 217	125 732	37 500	337 129
Concours CT	-	6 007	111 133	30	623	117 793
Leasing	25	2 133	19 433	503	118	22 212
Comptes courants débiteurs	9	6 348	17 331	476	2 255	26 419
Participations	-	302	32 884	9 470	-	42 656
Engagements par signature	-	17	92 027	160	117	92 321
TOTAL BRUT	6 303	96 218	359 025	136 371	40 613	638 530

Note 4 : Portefeuille-titres d'investissement

L'évolution du poste titres de participation se présente comme suit :

Libelles	31/12/2009	Accroissements	Diminutions	31/12/2010
Titres cotés	6 331	957	0	7 288
Titres non cotés	18 786	1 130	0	19 916
Fonds gérés BTE SICAR	12 220	3 400	168	15 452
Titres de Placement	2 000	2 407	400	4 007
Créances rattachées	1 734	888	1 349	1 274
TOTAL Brut	41 071	8 782	1 917	47 937
Libelles	31/12/2009	Dotations	Reprises	31/12/2010
Provisions	1 039	715	228	1 526
TOTAL NET	40 032	715	228	46 411

Note 5 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2009	Acquisitions -cessions	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissements au 31/12/2009	Dotations/ Reprises	Valeur Nette au 31/12/2010
Terrain	4 002	0	4 002	0	0	4 002
Constructions	2 881	1 035	3 916	892	80	2 944
Mobilier & Matériel de Bureaux	839	90	929	307	92	530
Matériel Informatique	1 823	254	2 077	1 189	181	707
Matériel de Transport	426	-91	335	269	-104	170
A, A & Installations	4 282	322	4 604	1 351	389	2 864
Total	14 253	1 610	15 863	4 008	638	11 217

Note 6 : Autres postes d'actif

Au 31 décembre 2010, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Personnel	217	229
Comité d'entreprise	1 576	1 378
Etat et collectivités locales	2 187	2 162
Autres débiteurs	3 157	2 445
Charges reportées	0	34
Opérations monétiques	62	62
Créances prises en charge par l'Etat	6 623	7 276
Total	13 822	13 586

4.2-PASSIFS**Note 7: Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers**

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts et refinancement en devises BCT	0	0
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	9 565	5 697
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	78 137	30 670
Créances rattachées	198	355
Dépôts des établissements financiers spécialisés	241	485
TOTAL	88 141	37 207

Note 8: Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	31/12/2010	31/12/2009
Dépôts à terme en dinars	55 610	43 913
Dépôts à terme en devises	10 799	5 250
Comptes courants personnes physiques	9 482	7 242
Comptes courants personnes morales	32 354	22 561
Comptes d'épargne	17 574	9 879
Comptes professionnels en devises	4 454	2 644
Dépôts en dinars convertibles	1 522	745
Certificats de dépôt	11 500	101 500
Comptes prestataires de service en devises	185	145
Comptes négoce internationale	889	229
Personnes non résidentes	12 254	5 672
Autres sommes dues à la clientèle	13 819	10 057
TOTAL	170 442	209 837

Note 9: Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Encours emprunts extérieurs	52 462	64 538
Frais financiers/Emprunts extérieurs	1 483	1 683
Encours Emprunts obligataires	99 000	58 000
Frais financiers/Emprunts obligataires	1603	1004
Total	154 548	125 225

Les emprunts extérieurs ont évolué comme suit :

Libelles	Encours 31/12/2009	Utilisations 2010	Remboursements 2010	Encours 31/12/2010
Ligne Italienne	70	-	70	-
Banque Mondiale 2	1 235	445	1 243	437
Banque Mondiale 3	746	-	497	249
Ligne Française PME/PMI	-			-
Jexim Bank	2 894		1 929	965
Ligne Italienne PME	549	-	421	128
Ligne Capital Risque	65	-	-	65
Banque Européenne d'Investissement 2	7 965	602	1 428	7 139
Ligne Italienne Partenariat (56 M)	394	-	158	236
Ligne Italienne Partenariat (63 M)	688	-	293	395
Banque Africaine de Développement 4	45 114	1 185	7 630	38 669
Ligne Italienne 60 milliards de liras	237	-	47	190
Ligne PME/EMIT	4 581	-	592	3 989
TOTAL	64 538	2 232	14 308	52 462

Note 10 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Organismes sociaux	388	318
Personnel	895	808
Etat et collectivités locales (hors I/S)	532	410
Fonds de couverture de risque de change	- 205	297
Autres créditeurs	1 655	2 274
Impôts sur les sociétés	2 020	1 843
Valeurs exigibles après encaissement (1)	3 655	3 796
Total	8 940	9 746

(1) les valeurs exigibles après encaissement présentent le solde net entre les valeurs remises par les clients pour encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

4.3-CAPITAUX PROPRES***Note 11:*** Capitaux propres

	Capital social	Actions propres	Réserves légalés	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves pour risques bancaires	Autres réserves	Dividendes ADP rachetés	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31/12/2009	90 000	- 840	5 675	22 344	2 308	3 800	6400	335	2 204	7 481	139 707
Affectation réserves légales			484							- 484	-
Affectation réserves à régime spécial											-
Opérations/fonds social					267					- 300	- 33
Distributions bénéfiques										- 1 800	- 1 800
Distributions bénéfiques ADP rachetées								83		- 83	-
Résultats reportés									1 814	- 1 814	-
Affectation réserves pour risques						3000				- 3 000	-
Résultats de l'exercice 2010										8 012	8012
Soldes au 31/12/2010	90 000	- 840	6 159	22 344	2 575	6 800	6400	418	4 018	8012	145 886
Affectation RGB en provisions						-1 933					-1 933
Soldes au 31/12/2010	90 000	- 840	6 159	22 344	2 575	4 867	6400	418	4 018	8012	143 953

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note 12 : Cautions, Avals et autres garanties données**

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Cautions en faveur de la clientèle	56 515	41 723
Valeur résiduelle Leasing	24	26
Cautions en faveur des établissements bancaires	15 645	1 030
Total	72 184	42 779

Note 13 : Engagements de financement reçus

Au 31 décembre 2010, les engagements de financement reçus s'élèvent à 14 305 mille dinars.

Note 14 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent les garanties reçues sous forme d'hypothèques ou de nantissement.

4.5-ETAT DE RESULTAT**Note 15 : Intérêts et revenus assimilés**

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Opérations de trésorerie et Interbancaire	1 373	2 516
Intérêts sur les prêts	26 646	23 855
Revenus Leasing	1 815	1 895
Commissions sur engagements	133	149
Commissions sur avals et cautions	161	35
Total	30 128	28 450

Note 16 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique se compose des dividendes réalisés et des plus-values sur cession de titres. Au 31 décembre 2010, la banque a réalisé 2,120 millions de dinars de revenus de portefeuille contre 1,420 million de dinars une année auparavant.

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Dividendes	1 910	1 417
Plus values sur Titres	210	3
Total	2 120	1 420

Note 17 : Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Opérations de trésorerie et Interbancaire	2 573	1 927
Intérêts sur Emprunts extérieurs	2 308	2 809
Commissions sur Emprunts extérieurs	938	1 087
Charges sur Emprunts obligataires	3939	1 632
Intérêts sur dépôts	5 758	7 837
Total	15 516	15 292

Note 18 : Dotations aux provisions&résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Reprise des provisions sur prêts	4 516	1 849
Reprise des provisions du hors bilan	-	-
Pertes courues sur Intérêts	- 657	- 122
Dotations aux provisions sur prêts	- 4 539	- 2 599
Pertes Leasing	-	-
Dotations aux provisions Leasing	-	-
Pertes courus sur principal prêts	-	- 138
Reprises de valeurs	330	-
Total	- 350	- 1 010

Note 19 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Dotations aux provisions sur titres	- 566	- 694
Reprise sur provisions sur titres	228	792
Pertes courus sur titres	- 110	- 83
Gains sur titres	-	1 926
Total	- 448	1 941

Note 20 : Impôt sur les sociétés

La charge d'impôts afférente à l'exercice 2010 s'est élevée à 2 020 dinars.

Note 21 : Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2010 se présentent comme suit :

Libelles	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net (en 1000 DT)	8 012	7 481
Parts attribuables aux ADP (en 1000 DT)	-1 800	-1 800
Sommes affectées au fond social (en 1000 DT)	-400	-300
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en 1000 DT)	5 825	5 381
Nombre moyen d'actions ordinaires (incluant les ADP)	4 500 000	4 500 000
Résultat par action (en DT)	1,292	1,196

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Note 22 : Engagements sur la famille de l'ex-Président

Les engagements de la Banque sur la famille de l'ex-président Ben Ali se présentent comme suit au 31 décembre 2010 :

Libelles	31/12/2010
Total engagements (en 1000 DT)	14 166
Engagements classés (en 1000 DT)	3 866
Provisions (en 1000 DT)	1 933

A la date du 15/04/2011, les engagements de la société envers les familles Ben Ali et Trabelsi s'élèvent à 14 273 mille Dinars dont 12 978 mille Dinars au profit de Carthage Cement et Bricorama.

Les échéances de l'année 2010 ont été réglées et les échéances de l'année 2011 n'ont pas été honorées pour un montant total de 686 mille dinars relatifs à la société Bricorama.

Partant de ces constats, la BTE a procédé au classement d'un montant de 3,866 Millions de dinars qu'elle a directement couverts par le prélèvement des provisions requises, soit 1,933 million de dinars, sur les réserves pour risques bancaires généraux.

4.6-ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 23 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2010 un solde de -30,7 millions de dinars contre 82,8 millions de dinars au 31 décembre 2009 :

Libelles	31/12/2010	31/12/2009
Caisse agences dinars	1 064	911
Caisse agences devises	474	207
Banque Centrale de Tunisie en dinars	332	387
Banque Centrale de Tunisie en devises	824	1 568
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	6 000	66 000
Prêts aux Etablissements Financiers Spécialisées	17 341	3 000
Prêts en devises BCT	-	7 028
Prêts interbancaires en devises	-	4 275
Avoirs chez les correspondants locaux	79	134
Avoirs chez les correspondants étrangers	1 686	4 989
Emprunts et refinancement en devises BCT	-	-
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	-9 561	-5 697
Emprunts et refinancement en dinars BCT	-49 000	-
TOTAL	-30 761	82 802

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**

1- Opinion des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 décembre 2010.

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Nos rapports sur le contrôle interne font partie intégrante du présent rapport.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Banque au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

Compte tenu des événements survenus en Tunisie, postérieurement à la date de clôture des états financiers, nous estimons que ces événements pourraient avoir une incidence éventuelle sur la situation de la banque et sur la qualité de ses actifs. A la date d'émission du présent rapport, l'impact sur les états financiers de la BTE ne peut être déterminé.

La banque a viré aux comptes de provisions, les réserves pour risques bancaires généraux inscrites parmi les capitaux propres à hauteur de 1.933 mDT, et ceci en application de la décision prise par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires lors de sa réunion du 25 juin 2010 et ce pour couvrir les éventuels risques.

La note aux états financiers n° 22 fournit des informations sur les démarches entreprises par la BTE.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la banque arrêtés au 31 décembre 2010.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct sous forme de lettre de direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque n'est pas effectuée en conformité avec le décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 25 mai 2011

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi n°2006-19 relative aux établissements de crédits.

1. Convention conclues au cours de l'exercice 2010

Nous avons été informés des conventions suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

- a) Au cours de l'exercice 2010, la BTE a confié un montant de 3,4 millions de dinars sous forme de fonds géré à la BTE SICAR, filiale de la banque. En vertu de cette convention, la BTE SICAR perçoit une commission de gestion de 1,5% du montant de ces fonds et 20% sur les plus-values sur les cessions de participation réalisées sur ces mêmes fonds.
- b) Une commission de distribution de 0,4% toutes taxes comprises est instituée à partir de 2010 ; cette commission est versée par la Tuniso Emiratie Sicav en faveur de la BTE sur la base de l'actif net de la Sicav. Cette disposition a été approuvée par le Conseil d'administration de la BTE réuni le 16 décembre 2009.

2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2010

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de cet exercice :

- a) La BTE a créé en 2006 une société d'investissement à capital variable : Tuniso Emiratie Sicav avec un capital initial de 1 million de dinars ; la part de la BTE s'élève à 50%. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 07-03-2006.
-

De plus une convention de location a été signée entre la BTE et la BTE SICAV dont le loyer annuel est de 1.500 DT et en vertu de la quelle des locaux de la banque sont loués à la BTE SICAV.

- b) La commission de dépositaire versée par la société d'investissement à capital variable : Tuniso Emiratie Sicav a été portée de 1,5 mille dinars à 5 mille dinars TTC en 2009. Cette disposition a été approuvée par le Conseil d'administration de la BTE réuni le 16 décembre 2009.
- c) La BTE a confié divers montants sous forme de fonds gérés à la BTE SICAR, filiale de la banque. Ces montants ont totalisé jusqu'au 31 décembre 2010 la somme de 15,62 millions de dinars. Diverses conventions ont été conclues avec la BTE SICAR et approuvées par le Conseil d'Administration de la BTE.
- d) La BTE a signé en 2004 avec la Société « Jerba Aghir», dans laquelle elle détient 43,6% du capital, un protocole d'accord portant mise en place d'un nouvel échéancier pour le remboursement des échéances impayées d'un montant global de 1 451 000 DT et relatives à l'emprunt obligataire de 3 250 000 DT avalisé par la BTE. L'échéancier s'étend du 03-03-2005 au 01-12-2013. Il ressort de cet échéancier un taux d'intérêt annuel égal au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 3%.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004, et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2005.

- e) La BTE a signé en novembre 2004 avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV», dans laquelle elle détient 87,43 % du capital, un protocole d'accord modifiant le taux d'intérêt relatif à l'échéancier de rééchelonnement signé en septembre 2003 et portant sur des échéances en principal dues par cette dernière au titre des crédits qu'elle a obtenus auprès de la BTE pour 4 481 000 DT.

Le taux d'intérêt annuel a été porté de 6,75% au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 2,2%.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004 et approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2005.

- f) Au cours de l'exercice 2009, La BTE a signé avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV», dans laquelle elle détient 87,43 % du capital, un contrat de crédit d'un montant de deux millions de dinars portant intérêt égal au taux du TMM majoré de 1,5% ; ce crédit est remboursable sur sept années dont deux années de grâce. Ce crédit a été approuvé par le Comité interne de crédit de la BTE réuni le 15 janvier 2009.
 - g) La BTE a confié en 2003 à la société «Rapid recouvrement», dans laquelle elle détient 99,73% de capital, un mandat de recouvrement pour compte portant sur certaines créances. Cette convention a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004.
-

- h) Certaines filiales de la BTE bénéficient de conditions préférentielles de rémunération de leurs comptes courants créditeurs. Ces conditions sont récapitulées dans le tableau suivant :

Filiale	Taux de rémunération
BTE SICAR	TMM
Tuniso-Emiratie SICAV	TMM
Société Rapide Recouvrement	TMM
Compagnie de Tunisie & des Emirats d'Investissement	TMM

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits telle que modifié par la loi n°2006-19 et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3- Rémunération et avantages attribués aux dirigeants et aux administrateurs :

- Les émoluments bruts servis à Madame la directrice Générale au cours de l'exercice 2010 se sont élevés à 63 566 Dinars (y compris les avantages en nature). Par ailleurs, Madame la Directrice Générale a perçu une indemnité d'un montant global de 2 mille dinars au cours de l'année 2010 au titre de sa participation au comité exécutif de crédit.
- Les jetons de présence revenant aux membres du conseil d'administration, au titre de l'exercice 2010, ont totalisé un montant de 48 000 dinars conformément à la décision de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 25 juin 2010.
- Les indemnités du comité exécutif de crédit et du comité permanent d'audit servies aux administrateurs se sont élevées en 2010 à un montant total de 14 mille dinars conformément à la décision de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 25 juin 2010.

Tunis, le 25 mai 2011

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**TUNISIE LAIT**

Siège social : Centrale Laitière Sidi Bou Ali -4000 Sousse-

La Société Tunisie Lait publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 juin 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Monsieur lotfi HAMMI.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(Montants exprimés en Dinars)

ACTIFS

DESIGNATION	NOTE	MONTANTS AU 31-12-10	MONTANTS AU 31-12-09
<u>Actifs immobilisés</u>			
- Immobilisations incorporelles	A1	1 451 507	1 434 115
Moins : amortissements		-1 350 019	-1 270 576
		101 488	163 539
Immobilisations corporelles	A2	78 969 388	76 802 553
Moins : amortissements		-53 393 252	-50 924 505
		25 576 136	25 878 048
Immobilisations financières	A3	6 684 663	6 704 884
Moins : Provisions		-181 844	-176 305
		6 502 818	6 528 579
Total des actifs immobilisés		32 180 442	32 570 166
Autres actifs non courants	A4	2 640 910	2 432 298
Total des actifs non courants		34 821 353	35 002 463
<u>Actifs courants</u>			
- Stocks	A5	18 370 078	13 103 973
Moins : provisions		-865 456	-1 103 192
		17 504 622	12 000 782
Clients et comptes rattachés	A6	13 303 752	15 973 575
Moins : provisions		-5 004 286	-5 003 367
		8 299 465	10 970 208
Autres actifs courants		8 520 049	7 731 829
Moins : provisions		-71 074	-71 074
	A7	8 448 974	7 660 755
Placements et autres actifs financiers		16 667	65 333
Liquidités et équivalents de liquidités	A8	429 649	180 841
Total des actifs courants		34 699 377	30 877 919
TOTAL DES ACTIFS		69 520 730	65 880 382

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(Montants exprimés en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

DESIGNATION	NOTE	MONTANTS AU 31-12-10	MONTANTS AU 31-12-09
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
- Capital social	P1	40 000 000	32 500 000
Réserves	P2	519 490	494 237
Autres capitaux propres	P3	628 298	712 949
Résultats reportés	P4	-14 577 085	-12 706 803
Effets des modifications comptables		0	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		26 570 703	21 000 383
Résultat net de l'exercice		-1 670 034	-1 870 281

Total des capitaux propres avant affectation		24 900 669	19 130 102
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
- Emprunts	P5	14 701 885	16 302 482
Provisions			
Total des passifs non courants		14 701 885	16 302 482
<u>Passifs courants</u>			
- Fournisseurs et comptes rattachés	P6	14 019 360	14 927 750
Autres passifs courants	P7	2 509 636	2 609 767
Concours bancaires et autres passifs financiers	P8	13 389 181	12 910 281
Total des passifs courants		29 918 177	30 447 798
TOTAL DES PASSIFS		44 620 061	46 750 280
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		69 520 730	65 880 382

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010
(Montants exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTE	MONTANTS AU 31-12-10	MONTANTS AU 31-12-09
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus	R1	70 429 331	73 420 947
Autres produits d'exploitation	R2	3 311 421	3 130 804
Total des produits d'exploitation		73 740 752	76 551 751
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
- Variation des stocks des produits finis	R3	-5 505 944	-2 001 744
Achats d'approvisionnements consommés	R4	68 187 101	66 760 634
Charges de personnel	R5	3 943 482	4 257 513
Dotations aux amortissements et aux provisions	R6	4 715 385	5 231 526
Autres charges d'exploitation	R7	2 056 866	1 701 503
Total des charges d'exploitation		73 396 890	75 949 432
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		343 862	602 319
- Charges financières nettes	R8	-2 202 119	-2 827 434
Produits des placements			
Autres gains ordinaires	R9	287 215	620 507
Autres pertes ordinaires	R10	-31 434	-193 569
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-1 602 476	-1 798 176
Impôt sur les sociétés		67 558	72 105
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-1 670 034	-1 870 281
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 670 034	-1 870 281
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		-1 670 034	-1 870 281

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2010
(Montants exprimés en Dinars)
(MODELE AUTORISE)

DESIGNATION	NOTE	MONTANTS AU 31-12-10	MONTANTS AU 31-12-09
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		-1 670 034	-1 870 281
Ajustement pour :			
* Amortissements et provisions	1	2 232 261	3 450 338
* Variation des :			
Stocks	2	-5 266 106	-1 529 132

Créances	3	2 669 823	-3 428 634
Autres actifs	4	-996 832	-3 235 997
Fournisseurs et autres dettes	5	-1 030 423	6 545 170
* Plus ou moins values de cession			-235 378
* Reprise sur provisions		-36 735	
* Ajustement touchant les reserves et les pertes reportées			
* Ajustement du compte fonds social	6	25 253	20 471
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		-4 072 792	-283 444
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisat.corporelles et incorp.	7	-2 440 508	-1 342 740
Encaissements provenant de la cession d'immobilisat.corporelles et incorp.	8	293 017	68 060
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	9	-158 500	-307 361
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	10	178 721	224 043
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-2 127 270	-1 357 997
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		7 500 000	2 500 000
Prêts accordés aux fournisseurs de lait		-290 000	-150 000
Remboursement prêts aux fournisseurs de lait		338 667	154 667
Encaissement de subventions d'investissement			54 890
Remboursement d'emprunts	11	-2 799 132	-1 488 438
Encaissements d'emprunts	12	100 000	1 000 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		4 849 535	2 071 118
Variation de trésorerie		-1 350 527	429 677
Trésorerie au début de l'exercice		-1 554 022	-1 983 699
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-2 904 549	-1 554 022

Notes aux états financiers

Présentation de la société

- La Société TUNISIE-LAIT est une société anonyme qui a pour objet la production et la commercialisation des produits laitiers.
- La Société TUNISIE-LAIT est une société anonyme créée en octobre 1975, elle a pour objet la production et la commercialisation des produits laitiers.
- La société est sous le contrôle d'exécution du plan de redressement découlant du règlement judiciaire.

Les faits saillants vécus par la société durant l'exercice 2010

Les principaux faits sont :

- La libération des trois quarts restant de l'augmentation du capital.
- Le lancement de nouveaux produits:
 - Yaourt brassé en mars 2010
 - Le lait vitaminé en juillet 2010
 - Le fromage fondu en septembre 2010

Les engagements hors bilan :

- Engagements données :
 - * à la STE EL ISTIFA :
 - + une hypothèque sur le TF n°204787 Mabrouka remplacé par le n° 90855 Sousse
 - + un nantissement sur fonds de commerce
 - + un nantissement sur équipements et matériels
 - * à la Banque de l'Habitat :
 - + une hypothèque de deuxième rang sur TF n°52235 dans la limite de 29649/92800
 - + une hypothèque en rang utile sur TF n°90855

+ un nantissement de rang utile sur fond de commerce consistant en une unité d'industrie et de vente du lait et dérivés inscrit au registre du tribunal de 1ère instance de Sousse sous le n° B 112071996

* à la Société Tunisienne de Banque :

+ des hypothèques sur les TF n°90855 Sousse et 52235 Sousse dans la limite de 29649/92800

+ un nantissement de rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant le fond de commerce et d'industrie consistant en une Centrale laitière inscrit au registre du tribunal de 1ère instance de Sousse sous le n° B 112071996.

+ un nantissement de premier rang sur équipements et matériels

* à la Banque Nationale Agricole :

+ une hypothèque de rang utile sur le TF n°90855 Sousse

+ une hypothèque de rang utile sur le TF n°52235 Sousse dans la limite de 29649/92800

+ un nantissement de rang utile sur fond de commerce avec tous ses éléments

* au Ministère des finances

+ une caution bancaire pour un montant de 437 503,940 DT

+ des cautions bancaires pour la douane pour un montant total de 309 150 DT

- Engagements reçus :

TUNISIE-LAIT a reçu de la part de certains clients, en garantie de leurs créances, des hypothèques et des cautions pour la somme de 1 290 100,756 dinars.

Les effets escomptés non échus au 31/12/2010 s'élèvent à 12 336 305 DT.

Les informations sur les parties liées :

TUNISIE-LAIT détient 48,534 % du capital social de la société " TDA".

La TDA assure l'écoulement des produits de TUNISIE-LAIT;

La relation commerciale entre TUNISIE-LAIT et la TDA est régie par les conditions générales de vente de la première.

Le chiffre d'affaires réalisé avec la TDA durant l'année 2010 est de : 67 901 054 dinars HT. La ristourne accordée à la TDA au cours de l'année 2010 s'élève à: 4 409 390 dinars HT

1. Conventions et méthodes comptables

1.1 Référentiel d'élaboration des états financiers :

- Les états financiers de la société TUNISIE-LAIT sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinar tunisien et couvrent la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état des résultats, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- Ces états sont présentés selon les modèles autorisés.

1.2 Permanence des méthodes :

La convention de la permanence des méthodes exige que les mêmes méthodes de prise en compte, de mesure et de présentation soient utilisées par l'entreprise d'une période à l'autre. L'application de cette convention permet la comparaison dans le temps de l'information comptable et favorise les prédictions financières. La permanence de méthodes ne justifie pas, cependant, une rigidité nuisible à l'image fidèle que doivent refléter les états financiers.

Dans ce cadre, la société Tunisie Lait a changé la méthode de valorisation du stock de la méthode cout moyen pondéré vers la méthode FIFO pour quelques articles de matière première. Cette méthode traduit mieux les règles d'épuisement des stocks pratiqués par la société.

1.3 Note sur les bases de mesure et les principes comptables appliqués :

A – Immobilisations

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de transfert de technologie, des logiciels informatiques et des marques de fabrique.

Elles sont évaluées à leur prix de revient hors taxes déductibles tenant compte du pourcentage de déduction.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix de revient hors taxes déductibles tenant compte du pourcentage de déduction.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire.

Le taux d'amortissement du matériel non exploité est réduit, il traduit notamment l'obsolescence. En ce qui concerne le matériel laitier, la durée de vie utile est réexaminée pour vérifier les attentes des avantages économiques futurs et leur répartition dans le temps. Le taux d'amortissement a été réduit de 10% à 6,67%.

B - Valeurs d'exploitations

Les stocks de matières premières, de matières consommables et de marchandises sont valorisés à leur prix de revient hors taxes déductible tenant compte du pourcentage de déduction. Les produits finis sont valorisés à leur coût de production sauf le lait demi écrémé au prix de vente. (Valeur de réalisation)

Note A.1 - Immobilisations incorporelles :

Ces immobilisations totalisent à la date du 31 Décembre 2010 une valeur brute de 1 451 507 dinars et une valeur nette comptable de 101 488 dinars. Leurs détails se présentent comme suit :

DESIGNATIONS	MONTANTS			
	31/12/2010			31/12/2009
	V.Brute	Amortissements	V.C.N	V.C.N
- Transfert de technologie	674 380	664 800	9 580	11 175
- Marques	21 563	11 177	10 386	10 128
- Dessins et enseignes	193 711	168 936	24 775	33 137
- Logiciels	531 293	505 106	26 187	84 322
- Projet de partenariat en cours	3 985		3 985	3 985
- Logiciels encours Navision	26 576		26 576	20 792
TOTAL	1 451 507	1 350 019	101 488	163 539

Note A.2 - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles totalisent au 31 Décembre 2009 une valeur brute de 78 968 388 dinars et une valeur nette comptable de 25 576 136 dinars. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	MONTANTS			
	31/12/2010			31/12/2009
	V.Brute	Amortissements	V.C.N	V.C.N
Terrain	2 653 099		2 653 099	2 653 099
Constructions	11 388 476	5 661 491	5 726 985	5 845 823
Inst.agencement, aménagement constructions	2 410 556	1 483 420	927 137	944 400
Matériel et outillage	51 556 842	39 664 863	11 891 978	11 647 991
Matériel de transport	3 256 954	2 333 947	923 007	1 182 483
Matériel restaurant et sécurité	399 468	356 302	43 165	53 653
Inst.agencement, aménagement divers	2 451 656	1 409 761	1 041 895	760 537
Équipement de bureau	462 779	372 755	90 024	97 777
Équipement informatique	963 265	863 796	99 468	112 523
Emballage récupérable	1 771 872	1 245 839	526 033	509 836

Immobilisations corporelles en cours	1 564 719	67	1 564 652	1 901 738
Matériel de transport en leasing	0		0	48 059
I. A .A s/construction d'autrui	3 795	1 012	2 783	3 162
Matériel fluide dans construction d'autrui	0	0	0	0
Avances & acomptes s/immobilisations en cours	85 909	0	85 909	116 965
TOTAL	78 969 388	53 393 252	25 576 136	25 878 048

Les acquisitions au 31 Décembre 2010 en immobilisations corporelles, totalisant 2 454 238 dinars, ont porté principalement sur :

DESIGNATIONS	MONTANTS	
	30/12/2010	31/12/2009
Constructions	77 736	29 301
Agencement et aménagement des constructions	43 659	311 983
Matériel et outillage	1 738 771	1 593 158
Matériel de transport	159 025	36 852
Matériel de sécurité		4 081
Agencements aménagements divers	112 840	99 322
Équipement informatique et bureau	21 820	46 969
Emballage récupérable	202 456	247 789
Matériel de transport en leasing		594
Matériel de transport en cours		84 398
Installation Gaz naturel en cours		133 658
Porte d'entrée en cours		33 281
Avances et acomptes s/immob en cours	97 930	131 919
IAAA en cours chez TLD		164 499
Matériel laitier en cours chez TLD		21 234
total	2 454 238	2 939 038

Les acquisitions au 31 Décembre 2010 en immobilisations incorporelles, totalisant 17 391 dinars, ont porté principalement sur :

DESIGNATIONS	MONTANTS	
	30/12/2010	31/12/2009
Dépôt de marques	1 320	3 779
Logiciels	10 287	26 682
Logiciel en cours Navision	5 784	20 791
total	17 391	51 252

Les cessions de l'exercice 2010, totalisant 256 280 dinars, ont porté principalement sur :

Rubriques	Montant Brut 2010	Amort. 2010	Montant Net 2010
Cession matériel de transport	247 164	209 093	38 071
Cession équipements de bureau	439	439	0
Cession emballage	8 677	8 677	0
Total	256 280	218 209	38 071

Dont TDA	41 831	17 617	24 215
-----------------	---------------	---------------	---------------

Note A.3 - Immobilisations financières :

Cette rubrique abrite au 31-12-2010 les montants suivants :

DESIGNATIONS	MONTANTS	
	30/12/2010	31/12/2009
Les titres de participation à la TDA	1 941 350	1 941 350
Les titres de participation à la TLD	4 100 000	4 100 000
Les titres à la SOVIE	50 000	50 000
Les titres à la S.M.S.A Mateur	50 000	50 000
Les titres à la SMVDA Chergui	80 000	80 000
Les titres à la SMBSA Houda Rejjich	3 000	3 000
Les titres à la SMBSA zitouna ben hassen	5 000	5 000
Les titres à la SOCOLAIV JAWDA	25 000	
Versement à effectuer/titres de participation (SOVIE)	-25 000	-25 000
Prêts au personnel	364 773	387 994
Les dépôts et cautionnement	90 539	112 539
Total	6 684 663	6 704 884

Les titres TDA sont provisionnés à hauteur de 100 000 dinars. Au cours de l'année 2010 Tunisie Lait a souscrit au capital de la société SOCOLAIV JAWDA pour 25 000 DT

Note A.4 - Autres Actifs non courants

Cette rubrique comporte au 31/12/2010 les montants suivants:

Rubriques	Montant 2010	Montant 2009
STC personnel partant 2007	0	110 805
Publicité CANDIA 2007	0	160 700
Publicité 2008	0	523 096
Publicité 2009	475 061	950 121
STC personnel partant 2009	412 545	687 576
Publicité 2010	1 007 062	0
STC personnel partant 2010	511 131	0
Publicité 2010 GMS chez TDA	235 112	
Total	2 640 910	2 432 298

Note A.5 - Stocks :

Les stocks totalisent au 31 décembre 2010 la somme de 17 504 622 dinars et se composent de :

DESIGNATIONS	Valeur brute 2010	Valeur brute 2009
- Matières premières	1 633 305	904 619
- Autres produits consommables	236 783	151 115
- Pièces de rechange	3 174 168	2 840 966
- Matières d'emballage	3 699 365	4 020 709
- Stock dans les ateliers	453 888	1 516 983
- Stock produits en-cours	21 505	24 461
- Produits finis	9 151 064	3 645 120
Total brut	18 370 078	13 103 973
Provision pour dépréciation	-865 456	-1 103 191
Total net	17 504 622	12 000 782

Note A.6 - Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique est composée des comptes suivants :

DESIGNATIONS	valeur brute 2010	valeur brute 2009
Clients ordinaires	6 479 998	15 614 259
Clients retenues de grantie	25 667	25 667

Clients effets à recevoir	7 207 060	301 936
Clients douteux	1 102 926	1 017 390
Clients chèques impayés	997 369	1 008 948
Clients traites impayées	2 231 519	2 309 987
Clients produits non encore facturés	-19 208	-19 208
Ristournes clients au 31/12/2010	-4 733 594	-4 276 460
Compte d'attente virements collectivités	12 013	-8 944
total	13 303 752	15 973 575

L'entreprise a constitué au 31 Décembre 2010 une provision de 77 994 dinars. Une reprise de 77 075 dinars a été constatée. Le montant total provisionné au 31-12-2010 est de 5 004 286 dinars.

La répartition des provisions se présente comme suit:

Rubriques	Valeur brute 2010	Provisions	Valeur brute au 31/12/10	Provisions 2009
Clients ordinaires	6 479 998	880 968	15 614 259	920 580
Clients retenues de garantie	25 667		25 667	
Clients effets à recevoir	7 207 060		301 936	
Clients douteux	1 102 926	1 017 389	1 017 390	1 017 389
Clients chèques impayés	997 369	997 368	1 008 948	995 311
Clients traites impayées	2 231 519	2 108 561	2 309 987	2 070 086
Total	18 044 540	5 004 286	20 278 186	5 003 367

Note A.7 - Autres actifs courants

Rubriques	Valeur nette 2010	Valeur nette 2009
Fournisseurs avances & acomptes	477 346	125 331
Fournisseurs créances sur emballages	11 519	11 519
Créances envers le personnel	32 093	30 072
UGTT		1 526
Créances envers l'État	3 092 691	1 571 410
Solaico	40 000	40 000
Debiteurs Divers	361 678	3 375 122
Prime de stockage à recevoir de Gilait	3 528 800	2 170 577
Commission s/ achat poudre CANDIA + INEOS	314 585	217 221
Support marketing Tetra Pak	513 801	66 161
Compte d'attente R/S clients	743	
Interet sur prêts fournisseurs	632	
Charges constatées d'avance	146 160	122 890
Total Brut	8 520 049	7 731 829
Provisions	-71 074	-71 074
Total	8 448 974	7 660 755

Les liquidités et équivalents de liquidités comprennent les fonds disponibles et les avoirs en caisses et en banques. Les avoirs en banques et en caisses présentent au 31 décembre 2010 un solde débiteur de 429 649 dinars.

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités se présente au 31 Décembre 2010 comme suit :

Rubriques	Valeur nette 2010	Valeur nette 2009
Chèques à encaisser	7 717	
Effets à l'encaissement	121 396	- 1 986
Effets à l'escompte	259 088	7 128
BNA		160 473
B H	28 228	
UIB	7	7
BDET	3 276	3 276
CCP	299	299
TQB	1 292	1 327
Caisse	8 346	10 317

Total	429 649	180 841
-------	---------	---------

Note P.1 - capitaux propres :
Variation des capitaux propres

DESIGNATIONS	30/12/2010	30/12/2009	Variations
- Capital social	40 000 000	40 000 000	0
- Capital souscrit appelé non versé	0	-7 500 000	-7 500 000
- Réserves	519 490	494 237	-25 253
- Autres capitaux propres	628 298	712 949	84 651
- Résultat reporté	-14 577 085	-12 706 803	1 870 282
- Résultat de l'exercice	-1 670 034	-1 870 281	25 109
Total des capitaux propres avant affectation des résultats	24 900 669	19 130 102	-5 545 213

Note P.2 - Réserves :

Cette rubrique qui présente les réserves pour fonds social totalise au 31 décembre 2010 la somme de 519 490 dinars.

Note P.3 - Autres capitaux propres :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 la somme de 628 298 dinars représentant le solde du compte subventions d'investissement.

Note P.4- Résultats reportés :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 la somme d'un déficit de 14 577 085 dinars :

DESIGNATIONS	31/12/2010	31/12/2009
- Reliquat/Résultat 2005	1 408 669	1 408 669
- Amortissements différés reliquat/2003	2 933 849	2 933 849
- Amortissements différés 2004	3 204 057	3 204 057
- Amortissements différés 2005	3 388 071	3 388 071
- Effets des modifications comptables 2006	-8 615 881	-8 615 881
- resultat de l'exercice 2006	3 588 982	3 588 982
- resultat de l'exercice 2007	3 013 890	3 013 890
- resultat de l'exercice 2008	3 785 167	3 785 167
-résultat de l'exercice 2009	1 870 281	
Total	14 577 085	12 706 803

Note P.5- Emprunts :

Cette rubrique qui présente les crédits bancaires à moyen et long terme totalise au 31 décembre 2010 la somme de 14 701 885 dinars détaillée comme suit :

DESIGNATIONS	MONTANTS	
	31/12/2010	31/12/2009
- Crédit BNA	5 000 000	5 625 000
- Crédit BH	1 358 267	1 486 935
- Crédit consolidation STB	1 225 500	1 379 500

- Crédit Ste El Istifa	1 222 946	1 380 742
- Crédit BNA d'assainissement	2 500 000	3 333 333
- Crédit STB d'investissement	637 500	1 062 500
- Crédit BNA 1700 MD	1 440 000	1 600 000
- Crédit BNA investissement 1600 MD	1 100 000	
- Emprunt OCT	217 072	433 872
- Dépôts cautionnements reçus	600	600
Total	14 701 885	16 302 482

Note P.6 - Fournisseurs :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 la somme de 14 019 360 dinars et se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	MONTANTS	
	30/12/2010	31/12/2009
- Fournisseurs	12 448 659	13 045 166
- Fournisseurs retenues de garantie	0	0
- Fournisseurs effets à payer	1 320 705	1 713 824
- Fournisseurs factures non parvenues	300 033	301 771
- Comptes d'attentes GMS	-50 036	-133 011
Total	14 019 360	9 419 576

Note P.7 - Autres passifs courants :

Sous cet intitulé figurent essentiellement les dettes de la société à court terme et notamment celles envers son personnel, le trésor public et les créiteurs divers ainsi que les charges à payer et les produits perçus d'avance.

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 la somme de 2 509 636 dinars dont le détail est présenté dans le tableau suivant :

DESIGNATIONS	MONTANTS	
	31/12/2010	31/12/2009
- U G T T		
- Clients dettes / emb consignés	586 892	235 627
- Personnel prêt à +an	0	0
- Rémunérations dues au personnel	25 808	44 960
- Personnel provisions pour congés payés	120 000	80 000
- Personnel charges à payer	314 361	259 837
- Personnel oppositions	11 910	14 535
- État	238 273	520 749
- CNSS	283 328	207 962
- CNSS regime complementaire	-44 292	-27 950
CARTE Assurance Groupe	-6 166	
UGTT	2 268	
- Crédietur divers TDA	75 008	61 294
- Diverses charges à payer	873 299	732 524
- Compte d'attente banque débit	34 018	52 795

- Obligation cautionnée		427 434
Produits constatés d'avance	-5 070	
Total	2 509 636	2 609 767

Note P.8 - Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 la somme de 13 389 181 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur nette 2010	Valeur nette 2009
Échéances à moins d'un an/emprunt Ste El Istifa	157 796	157 796
Échéances à moins d'un an/emprunt STB	154 000	154 000
Échéances à moins d'un an/emprunt BNA	625 000	505 910
Échéances à moins d'un an/emprunt BH	131 486	151 835
échéance à moins d'un an /BNA Assainissement	0	357 275
Échéances à moins d'un an/emprunt STB Investiss	833 333	833 333
Échéances à moins d'un an/emprunt BNA 1700 MD	425 000	425 000
Echéance à -1 an crédit BNA Invest 1600MD	160 000	
Échéances à moins d'un an crédit OCT	216 800	216 800
Crédit financement stock BNA	5 000 000	3 900 000
Crédit financement stock BH	0	1 100 000
Crédit financement stock STB	2 200 000	3 200 000
Intérêts courus	151 567	173 468
Banque BH		68 422
Banque BNA	1 286 128	0
Banque STB	1 079 589	1 666 441
Banque BIAT	968 481	0
Total	13 389 181	12 910 281

Note R.1 - Revenus :

Les revenus de la société TUNISIE-LAIT se composent principalement des ventes des produits fabriqués.

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2009 la somme de 73 420 947dinars et se détaille par famille comme suit :

DESIGNATIONS	MONTANTS	
	31/12/2010	31/12/2009
Ventes lait	43 887 232	54 290 252
Ventes lben et raieb	2 341 074	1 903 107
Ventes lait aromatisé	2 216 168	1 484 125
Ventes yaourt nature, aromatisé et fruits	226 283	2 673 197
Ventes crème dessert	361 267	426 409
Ventes yaourt à boire	896 789	125 615
Ventes petit Doux		-139

Ventes petit costaud	12 196 140	6 490 519
Ventes beurre	4 429 739	4 602 733
Ventes crème fraîche	1 313 230	1 026 946
Ventes lait à l'étranger	6 312 734	4 522 190
Vente yaourt à l'étranger	566 819	0
Transport sur ventes	929	19 898
Vente fromage fondu	35 117	
Ventes autres	55 198	68 375
Rabais, remises, ristournes accordés aux clients	-4 409 390	-4 212 279
Total	70 429 330	73 420 947

Note R.2 - Autres produits d'exploitation :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 la somme de 3 311 421 dinars et se présente comme suit :

DESIGNATIONS	MONTANTS	
	31/12/2010	31/12/2009
Complément de prix du lait subventionné servi par la caisse générale de compensation	0	0
Loyers reçus	2 700	0
Autres produits divers ordinaires (vente genises)	6 367	133 913
Quotes-parts des subventions d'investissement	84 651	80 077
Produits divers ordinaires liés à modification comptable	7 745	66 295
Prime/agence nat.maitrise de l'énergie		6 010
Retenu sur transport du personnel	11 586	14 763
Remboursement frais de stockage de lait	3 198 372	2 829 746
Total	3 311 421	3 130 804

Note R.3 - Variation des stocks des produits finis :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 la somme de 5 505 944 dinars détaillée comme suit:

DESIGNATIONS	MONTANTS	
	31/12/2010	31/12/2009
Stock initial de produits finis	-3 645 120	-1 643 376
Stock final de produits finis	9 151 064	3 645 120
Total	5 505 944	2 001 744

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 la somme de 68 187 101 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur 2010	Valeur 2009
Stock de produits et matières consommables au début de l'exercice	9 458 853	9 931 464
Achat lait frais	42 402 798	43 458 197
Achat sucre	976 239	455 552
Achat ferment	283 957	194 450
Achat fruits	7 668	11 542
Achat poudre 0% MG	3 143 642	2 284 169
Achat crème pasteurisée	7 140	6 926
Achat arômes	210 124	165 777
Achat poudre 26% MG	1 793 847	157 802
Achat autres matières premières	745 631	814 655
Achat MGLA	755 165	
Achat Fromage à la transformation	294 219	
Achat caseine alimentaire	59 629	
Total achat matières premières	50 680 058	47 549 071
Achat fuel		11 399
Achat gasoil	288 593	208 289
Achat pièces de rechange locales	750 189	790 420
Achat produits chimiques	762 494	743 729
Achat pièces de rechange étrangères	485 850	477 481
Achat fourniture de bureau	24 473	29 799
Achat fourniture laboratoire	34 477	36 974
Achat autres matières consommables	282 841	418 359
Total achat matières consommables	2 628 916	2 716 450
Achat thermoformable	1 258 960	679 640
Achat barquettes et plateaux	26 321	44 759
Achat étiquettes	205 052	105 823
Achat film rétractable	593 234	600 390
Achat colle locale	64 125	16 017
Achat caisses et plaques en carton	143 595	129 716
Achats décor yaourt	268 132	278 499
Achat alu bedia	63 122	58 436
Achat seaux crème fraîche	16 871	10 605
Achat bouchons	489 564	442 719
Achat pots	210 394	171 279
Achat film etiro rétractable	71 553	109 006
Achat granulé (PEHD)	2 209 575	1 174 708
Achat colle importée		15 966
Achat alu bouteilles	121 638	190 057
Achat paquets	5 968 051	9 627 901
Achat alsawax		2 224
Achat alsapac		27 550
Achats divers emballages pour fromagerie	169 722	
Achat autres emballages	397 005	284 707
Total achat emballages	12 276 915	13 970 002
Achat électricité	1 520 887	1 197 514
Achat d'eau	437 367	332 539
Achat essences	32 411	91 009
Achat Gaz	621 440	587 749
Achat petit outillage		0
Achat gasoil à l'extérieur de l'usine	4 588	131 411
Achat autres fournitures et produits non stockables	49 081	2 956
Achats de materiel equipement & travaux	5 158	15 060
Achats lait UHT 1/2 écrémé		179 998
Achat de marchandises	6 400	
Achats lies modif comptable	14 817	9 204
RRR Obtenus/Achats	-330 776	-494 941
Total achat autres fournitures et produits non stockables	2 361 373	2 052 499
Totaux	67 947 263	66 288 022
Stock de produits et matières consommables à la fin de l'exercice	-9 219 014	-9 458 853
Total	68 187 101	66 760 634

Note R.5 - Charges de personnel :

Les charges de personnel totalisent au 31 décembre 2010 la somme de 3 943 482 dinars et se composent comme suit :

DESIGNATIONS	MONTANTS
--------------	----------

	31/12/2010	31/12/2009
Salaires & compléments de salaires	3 400 938	3 455 744
Charges sociales	637 401	708 968
Autres charges sociales	57 850	90 913
Charges de Personnel liées à une Modification comptable	32 223	1 888
Remboursement 50/50	-184 929	
Total	3 943 482	4 775 887

Note R.6 - Dotations aux amortissements et aux provisions

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 la somme de 4 715 385 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur nette 2010	Valeur nette 2009
Immobilisations incorporelles	79 442	83 588
Constructions	259 154	256 526
Installations, agencements, aménagements constructions	140 987	116 631
Matériel et outillages	1 494 785	2 220 272
Matériel de transport	424 330	643 068
Matériel de restaurant et de sécurité	10 488	10 345
Installation, agencement et aménagement divers	123 721	117 760
Mobilier de bureau	14 501	15 584
Matériel informatique	28 126	28 689
Emballages récupérables	186 259	157 859
Matériel de transport en leasing	4 108	8 568
I. A. A. & Mat. Fluide s/Construction d'autrui	379	2 484
Provision pour dépréciation des stocks	40 434	79 634
Amortissement des charges à répartir	2 195 335	1 701 111
Dotation aux provisions pour dépréciation des immob. Financières	5 539	
Dotation aux amortiss.& provisions liées à modifications comptables	-14 952	
Provisions pour dépréciation des créances	77 994	43 145
Transfert de charge d'amortissement		-111 324
Reprise/provisions pour dépréciation des stocks et encours	-278 170	-106 898
Reprise/provisions pour dépréciation des créances	-77 075	-35 516
Total	4 715 385	5 231 526

Note R.7 - Autres charges d'exploitation :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 la somme de 2 056 866 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur nette 2010	Valeur nette 2009
Sous traitance générale	110 019	1 751
Loyers et charges locatives	21 319	20 807
Entretien et réparations	289 520	265 876
Primes d'assurance	81 053	85 532

Assistance technique	41 836	59 478
Études, recherches, formation & documentation	64 039	12 030
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	202 870	258 035
Publicité, publications et annonces	15 717	8 693
Subventions et dons	109 777	133 196
Transport	4	5 930
Autres frais sur vente (Export)	54 668	33 955
Voyages, déplacements, missions et réceptions	84 802	79 585
Frais postaux	54 150	63 623
Commissions bancaires	136 758	132 239
Jetons de présence	80 811	81 250
Redevance pour concession de marque	495 815	357 485
TFP	33 062	39 266
Ristourne sur frais de formation	-34 978	-95 344
FOPROLOS	33 062	32 538
TCL	18 026	17 109
Droits d'enregistrement et de timbres	17 480	47 330
Taxes sur les véhicules	32 855	41 347
Autres droits et taxes	2 676	4 136
Autres charges concernant l'exercice 2009	120 087	47 100
Transfert de charges	-3 356	-26 735
Ristourne sur frais de formation concernant exercices antérieurs	-5 210	
RRR Obtenus/serv. Ext. Liés à modification compt.		-4 707
Total	2 056 866	1 701 503

Note R.8 - Charges financières nettes :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 la somme de 2 202 119 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur nette 2010	Valeur nette 2009
Intérêts des emprunts	981 019	1 084 090
Intérêts des comptes courants	85 327	321 440
Intérêts des effets remis à l'escompte	544 559	384 208
Intérêts sur crédit de financement de stock	411 441	409 846
Intérêts/crédit relais		99 548
Intérêts/crédit compagne		13 746
Intérêts financement en devise	74 349	226 625
Intérêts des obligations cautionnées	2 659	27 233
Pertes de change	224 575	376 679
Intérêts des autres dettes	2 110	2 936
Charges financières concernant l'exercice 2009	3 232	-8 845
Intérêts bancaires	-1 528	-966
Intérêts /chèques impayés		-42
Intérêts /prêts	-16 014	-24 351
Gains de changes	-88 829	-84 045
Produits financiers concernant l'exercice 2009	-20 781	-667
Total	2 202 119	2 827 434

Note R.9 - Autres gains ordinaires :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 la somme de 287 215 dinars et se détaille comme suit :

Rubriques	Valeur nette 2010	Valeur nette 2009
Produits nets /cession d'immobilisations	39 827	407 752
Autres gains /éléments non récurrents ou exception	18 128	
Produits publicitaires & support Marketing	228 259	207 933
Produits divers ordinaires	1 001	4 822
Total	287 215	620 507

Note R.10 - Autres pertes ordinaires :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 la somme de 31 434 dinars et se détaille comme suit :

Rubriques	Valeur nette 2010	Valeur nette 2009
Charges nettes /cessions d'immobilisations	3 091	172 374
Charges diverses ordinaires	12 028	14 024
Autres pertes/éléments non récurrents ou exception	656	
Pénalités et contraventions	15 659	7 171
Total	31 434	193 569

RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

Messieurs Les actionnaires de la société Tunisie lait,

En exécution du mandat de Commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné les états financiers ci-joints de la Société Tunisie Lait arrêtés au 31 Décembre 2010 ainsi que les documents annexes.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre Société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre audit en accord avec les normes généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure si les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Un audit comprend généralement la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

01- INFORMATION

La société Tunisie Lait est sous le contrôle d'exécution du plan de redressement découlant du règlement judiciaire décidé en mai 2005.

02- APPRECIATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Nous avons procédé à l'évaluation du système de contrôle interne et nous n'avons relevé aucune défaillance particulière pouvant avoir un impact sur les états financiers.

03- OPINIONS SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers ci-joints et auxquels il est fait référence sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous les aspects importants, de la situation financière et du patrimoine de la Société Tunisie Lait ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos au 31 décembre 2010 en conformité avec les principes comptables généralement admis.

Tunis le, 2 mai 2011

P/CEGAUDIT
HAMMI LOTFI

**Rapport spécial du Commissaire aux
Comptes Exercice clos i 31 décembre 2010**

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIE LAIT

En application des dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, relatives aux conventions réalisées entre la société et le président, le directeur général, les directeurs généraux adjoints ou les membres du conseil d'administration et des dispositions de l'article 475 du même code relatives aux conventions conclues entre la société mère et l'une des sociétés appartenant au groupe, nous reportons ci-dessus sur les conventions en rapport avec les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions, et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 :

- Une convention d'emprunt auprès de la BNA pour 1 100 000 dinars,
- Une convention de fixation d'un taux de retour préétabli avec la TDA

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieur, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre timbre 2010 ;

- Une convention de crédit de 1 600 000 dinars avec la BNA
- Une convention de crédit de 5 000 000 dinars avec la STB,
- Une convention de crédit de consolidation de 1 880 000 dinars avec la STB,
- Une convention de crédit de consolidation de 1 893 580 dinars avec la société << EL ISTIFA »,
- Une convention de crédit de consolidation de 1830 000 dinars avec la BH,
- Une convention de crédit de consolidation de 7 500 000 dinars avec la BNA,
- Une convention de crédit: de 1 700 000 dinars avec la BNA,

C- Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

C.I- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération servie au cours de l'année 2010 s'est élevée à 159 651 dinars. Elle comprend le salaire et diverses p: mes.
- Des bons de carburant pour voitures de fonction ont été alloués pour un total de 12 330 dinars.
- Prise en charge téléphone

Aussi nous vous informons des opérations suivantes :

- Acquisitions divers matériels auprès de la TLD pour un montant de 510 785 DT,
- Acquisition d'emballage auprès de la TLD pour un montant de 10 330 DT,
- Des ventes de produits finis à la TDA pour un montant de 67 901 054 DT Hors taxes
- Une ristourne a été accordée à la TDA pour un montant de 4 409 390 hors taxe en contrepartie de la commercialisation des produits,
- des ventes à la TDA les équipements et du matériel de transport pour un prix de 30 000 Dinars
- des achats de lait cru pour 1 310 730 DT TTC auprès de la S.M.B.S.A El houda rejich,
- des achats de lait cru auprès de la SMBA Zitouna pour un montant de 294 413 DT,
- diverses dépenses payées à la place de la TDA pour un montant de 187 894 DT,

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales,

Tunis le, 2 mai 2011

Le Commissaire aux Comptes
HAMMI LOTFI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE**

Siège social : Menzel Hayet-5033 Monastir.

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 14 juin 2011. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes, Mr BELAIFA Ahmed et Mr ZARROUK Radhouen

<i>Bilan Consolidé arrêté au 31 décembre (exprimé en dinar tunisien)</i>			
	<i>Note</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>
<i>Actifs non courants</i>			
Immobilisations incorporelles	1.1	5 728 405	5 687 896
<i>Moins : amortissements et provisions</i>	1.1	<2 094 882>	<1 867 010>
Immobilisations corporelles	1.2	93 155 338	86 776 911
<i>Moins : amortissements</i>	1.2	<48 287 360>	<44 157 047>
Immobilisations financières	1.3	2 832 133	2 904 327
<i>Moins : Provisions</i>	1.3	<123 358>	<124 948>
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>51 210 276</u>	<u>49 220 129</u>
<i>Actifs courants</i>			
Stocks	1.4	27 001 156	25 369 879
<i>Moins : Provisions</i>	1.4	<1 741 969>	<1 832 913>
Clients et comptes rattachés	1.5	48 261 881	44 719 442
<i>Moins : Provisions</i>	1.5	<10 055 275>	<9 779 234>
Autres actifs courants	1.6	13 184 354	11 592 041
<i>Moins : Provisions</i>	1.6	<1 440 780>	<1 337 717>
Placements courants & autres actifs financiers	1.7	10 250 000	1 450 000
Liquidités et équivalents de liquidités	1.8	5 096 159	2 017 322
<u>Total des actifs courants</u>		<u>90 555 526</u>	<u>72 198 820</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>141 765 802</u>	<u>121 418 949</u>

Bilan Consolidé
arrêté au 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>
Capitaux propres			
Capital social		24 255 000	24 255 000
Réserves consolidées		17 422 818	14 229 373
Capitaux propres part - du groupe		41 677 818	38 484 373
Intérêts minoritaires		16 478 640	4 933 977
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		58 156 458	43 418 350
Résultat de l'exercice - part du groupe		3 070 014	2 881 385
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires		173 286	139 398
<u>Total des capitaux propres consolidés</u>	2.1	<u>61 399 758</u>	<u>46 439 133</u>
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges	2.2	372 884	17 826
Emprunts	2.3	8 978 937	9 481 432
Autres passifs non courants	2.4	1 807 835	1 966 567
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>11 159 656</u>	<u>11 465 825</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	2.5	21 905 866	27 116 802
Autres passifs courants	2.6	5 886 894	6 089 502
Autres passifs financiers	2.7	35 423 429	26 229 120
Concours bancaires	2.8	5 990 199	4 078 567
<u>Total des passifs courants</u>		<u>69 206 388</u>	<u>63 513 991</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>80 366 044</u>	<u>74 979 816</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>141 765 802</u>	<u>121 418 949</u>

Etat de Résultat Consolidé
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	3.1	73 794 689	63 170 785
Autres produits d'exploitation	3.2	564 278	681 193
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<i>74 358 967</i>	<i>63 851 978</i>
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation des stocks des produits finis & encours	3.3	418 053	<849 180>
Achats de marchandises consommées	3.4	3 719 460	2 501 816
Achats d'approvisionnements consommés	3.5	39 686 029	34 053 326
Charges de personnel	3.6	8 965 346	8 637 877
Dotations aux amortissements	3.7	4 528 476	4 623 755
Dotations aux provisions	3.8	1 494 989	2 062 602
Reprises sur provisions	3.9	<853 360>	<897 307>
Autres charges d'exploitation	3.10	7 861 641	6 248 447
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i>65 820 634</i>	<i>56 381 336</i>
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		<u><i>8 538 333</i></u>	<u><i>7 470 642</i></u>
Charges financières nettes	3.11	5 130 165	4 385 985
Autres gains ordinaires	3.12	233 498	268 567
Autres pertes ordinaires	3.13	108 214	143 773
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		<u><i>3 533 452</i></u>	<u><i>3 209 451</i></u>
Impôt sur les sociétés	3.14	290 152	188 668
<i>Résultat net avant mise en équivalence</i>		<i>3 243 300</i>	<i>3 020 783</i>
<u><i>Résultat consolidé</i></u>		<u><i>3 243 300</i></u>	<u><i>3 020 783</i></u>
<i>Résultat de l'exercice - part du groupe</i>		<i>3 070 014</i>	<i>2 881 385</i>
<i>Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires</i>		<i>173 286</i>	<i>139 398</i>

Etat de Flux de Trésorerie Consolidé
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	2010	2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	3 243 300	3 020 783
Ajustements pour :		
• Amortissements & provisions	4 999 813	5 683 660
• Quote-part des Subv. d'invest. inscrite en résultat	<311 890>	<397 441>
• Variation des stocks	<1 631 278>	<2 057 500>
• Variation des créances	<3 542 439>	<8 066 422>
• Variation des autres actifs	<1 538 554>	<1 434 139>
• Variation des fournisseurs d'exploitation	<5 111 965>	3 785 184
• Variation des autres dettes	11 574	2 791 706
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	<3 881 439>	3 325 831
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
• Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp.	<6 517 906>	<11 054 015>
• Décaissements pour Acqu. d'intérêts des minoritaires	<457 676>	<727 270>
• Encaissement pour cession d'immobilisations financières	18 434	-
• Décaissements pour Acqu. d'Imm. Financières	-	<151 634>
• Solde des opérations de placements courants	<8 800 000>	346
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<15 757 148>	<11 932 573>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
• Apports des minoritaires dans le capital des sociétés intégrées globalement	12 175 000	2 125 000
• Dividendes et autres distributions	-	<1 155 000>
• Encaissements des subventions d'investissement	93 567	642 106
• Solde des emprunts à LT (encaissement - remboursement)	2 366 903	6 446 305
• Solde des opérations de financements du cycle d'exploitation	1 934 708	<894 516>
• Solde de l'escompte commercial	4 235 614	2 714 574
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	20 805 792	9 878 469
Variation de trésorerie	1 167 205	1 271 727
Trésorerie au début de la période	<2 061 245>	<3 332 972>
Trésorerie à la clôture de la période	<894 040>	<2 061 245>

Notes aux Etats Financiers Consolidés

Les notes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés du groupe SOMOCER arrêtés au 31/12/2010, couvrant la période allant du 01 janvier 2010 au 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie incluant les comptes de la société SOMOCER, de sa filiale SOTEMAIL, de sa filiale A.B.C. de sa filiale SOMOCER NEGOCE et de sa filiale SOMOSAN .

Ces états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers annuels individuels arrêtés au 31 décembre 2010 des sociétés du groupe.

I. PRESENTATION DU GROUPE «SOMOCER»

Le groupe «SOMOCER» est composé de La Société Moderne de Céramique «SOMOCER» société mère, de sa filiale «SOTEMAIL», de sa filiale «A.B.C», de sa filiale «SOMOCER NEGOCE» et de sa filiale «SOMOSAN».

a. Structure juridique du groupe:

Les sociétés composant le groupe SOMOCER sont les suivantes :

- **SOMOCER** (Société Moderne de Céramique) La Société Moderne de Céramique «SOMOCER» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 3 juillet 1985. Son capital s'élève au 31 décembre 2010 à 24.255.000 DT divisé en 24.255.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, grès et baignoires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.
Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.
- **SOTEMAIL** (Société Tunisienne d'Email): La Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» est une société anonyme créée le 01/06/2002 avec un capital de 2.010.000 DT et ayant son siège social à Menzel Hayet. Son capital s'élève au 31 décembre 2010 à 23.000.000 DT divisé en 230.000 actions de valeur nominale de 100 DT chacune. La principale activité de la SOTEMAIL est la fabrication des émaux des carreaux de céramiques, carreaux de faïences, grès et décorations ainsi que tous produits et articles sanitaires. L'ensemble de ses unités de production est implanté à la région d'Essouassi. Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.
- **ABC** (Abdennadher Bricolage Center): La société ABC est une société à responsabilité limitée créée en 1995 ayant son siège à Ain Zaghouane - Route de La Marsa - Tunis. Son capital s'élève au 31 décembre 2010 à 8.635.000 DT. Il est divisé en 863.500 parts sociales de valeur nominale de 10 DT chacune. Son objet principal consiste dans la vente en détail des articles sanitaires, de quincaillerie et de céramique.
Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

- **SOMOCER NEGOCE** : La société «SOMOCER NEGOCE» est une société à responsabilité limitée créée en octobre 2007 et ayant son siège à Menzel Hayet. Son capital social s'élève au 31/12/2010 à 1.150.000 DT, divisé en 11 500 parts sociales de 100 DT chacune. Son objet principal consiste dans l'exportation et l'importation de marchandises et de produits ainsi que tout genre d'opérations de négoce international et de courtage.
Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.
- **SOMOSAN** : La société «SOMOSAN» est une société anonyme, créée le 10/07/2009. Son capital s'élève au 31/12/2010 à 10 650 000 Dinars divisé en 106 500 actions de 100 dinars chacune.
La société SOMOSAN a pour objet la fabrication et la commercialisation de produits sanitaires. Le siège social de la société est à Menzel Hayet et l'usine est sise à la Zone Industrielle Metlaoui Gafsa.

o Participations et organigramme du groupe :

La participation de la société «SOMOCER» dans les entreprises associées et filiales se détaillent comme suit :

La société «SOMOCER» détient 132 502 actions sur les 230 000 actions sociales formant le capital de la société SOTEMAIL, soit 57.61 %. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER ;

La société 'SOMOCER' détient 587 500 parts sur les 863 500 parts sociales formant le capital de la société A.B.C. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 120 000 parts sociales du capital de la société ABC, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 86.05%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER ;

La société 'SOMOCER' détient 11 400 parts sur les 11 500 parts sociales formant le capital de la société SOMOCER NEGOCE. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 1 000 parts sociales du capital de cette société, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 99.63%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER ;

La société «SOMOCER» et ses filiales détiennent 33 500 actions sur les 106 500 actions formant le capital de la société SOMOSAN, soit 31.22%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER ;

II. METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

a. Méthodes de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote détenus par la société «SOMOCER» ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles des sociétés «SOTEMAIL», «ABC», «SOMOCER NEGOCE» et «SOMOSAN».

La méthode de consolidation retenue pour les quatre sociétés du groupe est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle exercé par la société mère.
Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère ; et
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.

b. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

c. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment :

- La NC 35 relative aux états financiers consolidés, et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La NC 36 relative aux participations dans les entreprises associées ;
- La NC 38 relative aux regroupements d'entreprises.

III. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe SOMOCER sont présentées au niveau de la politique comptable de SOMOCER. Dans ce qui suit, nous effectuons une présentation sommaire des principes et règles les plus importants :

a. Principes de base

Les états financiers consolidés du Groupe SOMOCER sont préparés en conformité avec les normes comptables tunisiennes. Ils sont préparés selon les conventions établies par le système comptable des entreprises.

b. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «écarts d'acquisition» et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits en déduction des actifs dans la même rubrique des écarts d'acquisition positifs et repris en résultat de la façon suivante :

- (a) Le montant de l'écart d'acquisition n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systémique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- (b) Le montant de l'écart résiduel doit être comptabilisé immédiatement en produits sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue annuellement et réduite en cas de dépréciation durable (Impairment) éventuelle.

Le gain ou la perte de cession d'une entité inclut le solde non amorti de l'écart d'acquisition relatif à l'entité cédée.

c. Placements

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur valeur de marché. La valeur de marché est calculée par référence aux cours boursier de clôture à la date du bilan.

d. Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles du Groupe SOMOCER est déterminé selon le mode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée comme suit :

- Terrains	Non amortissables
- Constructions	Amortissables sur 20 ou 10 ans à partir de la date de mise en service
- Inst. Tech. Mat. Out. Indust.	Amortissables sur 10 ou 5 ans à partir de la date de mise en service
- Mat. De transport des biens	Amortissables sur 5 ans à partir de la date de mise en service
- Autres immob. Corporelles	Amortissables sur 10, 6 ou 5 ans à partir de la date de mise en service

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles entre les sociétés du Groupe sont éliminés, et ce afin de ramener les immobilisations cédées à leurs valeurs historiques, avant la cession intergroupe.

Les immobilisations corporelles acquises par voie de crédit bail sont comptabilisées au bilan à leur juste valeur en application de la convention la prééminence du fond sur la forme.

e. Subvention d'investissement

Les subventions reçues et liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles, sont classées en produits différés dans les dettes à long terme (compte de régularisation passif), au lieu d'être classées en tant que capitaux propres et sont rapportées au résultat linéairement sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

Lors du retraitement des subventions d'investissements au niveau des états financiers consolidés, il convient de tenir compte du passif d'impôt différé s'y rattachant.

f. Stocks

- *Stocks de marchandises, matières premières et consommables.*

Les stocks de matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisés au prix moyen pondéré d'acquisition avec toutes les charges d'approvisionnement.

- *Stock de produit finis et semi-finis.*

Les stocks de produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production moyen de l'année, qui est inférieur à la valeur de réalisation nette du marché.

g. Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette. Une estimation est effectuée pour les créances douteuses sur la base d'une revue des montants dus en fin d'année. Les créances jugées irrécouvrables sont provisionnées au cours de l'année pendant laquelle elles sont identifiées.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes et les gains de change latents sont inscrits en résultat.

h. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés et qu'il est probable que la sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

Les droits des employés aux congés payés et aux congés basés sur l'ancienneté sont constatés au fur et à mesure que les droits sont accumulés par les employés. Une provision est constatée pour le passif estimé au titre des congés payés annuels et congés basés sur l'ancienneté résultants des services rendus par les employés jusqu'à la date du bilan.

i. Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Le taux d'impôt retenu est celui du droit commun, qui est 30%.

Les principales différences temporelles sont liées à l'amortissement des immobilisations corporelles, à la réévaluation de certains actifs à long terme ainsi qu'aux pertes fiscales reportables. Les actifs d'impôts différés liés à des pertes reportables ou non utilisées ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables.

j. Constatation des produits

Les ventes sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client, le cas échéant, ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes sur les ventes et des rabais, et après élimination des ventes à l'intérieur du Groupe. Les ventes liées aux contrats à long terme sont comptabilisées selon la méthode à l'avancement.

IV. ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :**1. Notes relatives au bilan : Actif****1.1. Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements totalisent au 31 décembre 2010 un montant de 3.633.523 DT contre 3.820.886 DT au 31 décembre 2009. Elles se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Concessions, brevets & licences	17 782	2 751
Logiciels	215 325	189 848
Fonds de commerce SOMOCER	298 000	298 000
Fonds de commerce	2 554 330	2 554 330
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha Plus	694 185	694 185
Ecart d'acquisition (goodwill)	1 087 533	1 087 532
Total des Immobilisations Incorporelles	5 728 405	5 687 896
Amort. des Immob. Incorporelles	-1 007 350	-779 478
Prov. Dépréc. de l'écart d'acquisition (goodwill)	-1 087 532	-1 087 532
Total des Amortissements et provisions des Immo. Incorp.	-2 094 882	-1 867 010
Total des immobilisations Incorporelles nettes	3 633 523	3 820 886

1.2. Immobilisations corporelles :

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2010 à 44.867.978 DT contre 42.619.864 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Terrains	3 994 035	3 035 680
Constructions	19 156 393	19 810 594
Install. techniques matériels et outillage	49 520 145	48 138 199
Matériel de transport	1 524 741	1 541 742
Install. Gén. Agenc. & Aménag.	8 566 504	8 279 501
Mobilier et matériel de bureau	933 818	854 850
Matériel informatique	92 434	79 368
Immobilisations en cours	5 110 363	2 102 724
Avances sur commandes d'Immo.	581 047	186 047
Immobilisations en location financement	3 675 858	2 748 206
Total des Immobilisations Corporelles	93 155 338	86 776 911
Amort. des Immob. Corporelles	-47 652 275	-43 521 962
Provisions pour dépréciation des Immo. Corp.	-635 085	-635 085
Total des Amortissements des Immo. Corp.	-48 287 360	-44 157 047
Total des immobilisations Corporelles nettes	44 867 978	42 619 864

1.3. Immobilisations financières :

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2010 à 2.708.775 DT contre 2.779.379 DT au 31 décembre 2009 et elles sont détaillées comme suit :

Note	2010	2009
Titres BTS	20 000	20 000
Titres AGROMED	100 000	100 000
Titres SEDATS	7 500	7 500
Titres Management +	21 000	21 000
Titres SOTEX Algérie	3 038	3 038
Titres Argile Médenine	26 400	26 400
Titres SANILIT	1 350 000	1 350 000
Titres INCOMA	436 171	436 171
Titres Saphir	500 000	500 000
Titres Servicom	-	76 634
Titres El Aakar	75 000	75 000
Titres Biomass Power Generation	58 200	-
Personnel, prêts à plus d'un an	60 960	136 912
Dépôts et cautionnements	173 864	151 672
Total des Immobilisations Financières	2 832 133	2 904 327
Provisions pour dépréciation des Immo. Fin.	-123 358	-124 948
Total des Provisions sur Immo. Financières	-123 358	-124 948
Total des immobilisations financières nettes	2 708 775	2 779 379

1.4. Stocks :

Le solde net des stocks s'élève à 25.259.187 DT au 31 décembre 2010 contre 23.536.966 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Matières premières	9 761 496	8 118 502
Consommables & pièces de rechange	1 740 333	1 533 253
Produits finis	11 660 454	12 068 241
Marchandises	3 838 873	3 649 883
Total des Stocks	27 001 156	25 369 879
Provisions pour dépréciation des stocks	-1 741 969	-1 832 913
Total des Provisions sur Stocks	-1 741 969	-1 832 913
Total des stocks nets des provisions	25 259 187	23 536 966

1.5. Clients et comptes rattachés :

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2010 à 38.206.606 DT contre 34.940.208 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Clients ordinaires	18 267 316	18 518 337
Clients, effets à recevoir & valeurs à l'encaissement	20 205 468	16 447 422
Clients, factures à établir	61 232	58 388
Clients douteux ou litigieux	9 727 865	9 695 295
Total des Clients	48 261 881	44 719 442
Provisions pour dépréciation des créances	-10 055 275	-9 779 234
Total des Provisions sur Clients	-10 055 275	-9 779 234
Total des clients et comptes rattachés nets des provisions	38 206 606	34 940 208

1.6. Autres actifs courants :

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2010 à 11.743.574 DT contre 10.254.324 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Fournisseurs, avances & acomptes	979 564	1 389 950
Personnel, avances & acomptes	805 850	734 278
Etat, impôts et taxes	4 620 926	3 225 898
Etat, actif d'impôt différé	3 410 756	3 199 167
Locataires pyramide du lac	149 623	190 090
Débiteurs divers	1 980 035	1 885 379
Charges constatées d'avance	153 506	87 238
Comptes d'attente	102 198	119 790
Blocage de fonds	684 468	677 739
Créances factoring	297 428	82 512
Total des Autres Actifs Courants	13 184 355	11 592 041
Provisions pour dépréciation des AAC	-1 440 780	-1 337 717
Total des Provisions sur AAC	-1 440 780	-1 337 717
Total des autres actifs courants nets des provisions	11 743 574	10 254 324

1.7. Placements courants & autres actifs financiers :

Le solde des placements courants et autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2010 à 10.250.000 DT contre 1.450.000 DT au 31 décembre 2009.

1.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2010 à 5.096.159 DT contre 2.017.322 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Banques	5 088 423	1 963 444
Caisses	7 736	53 878
Total des Liquidités	5 096 159	2 017 322

2. Notes relatives aux capitaux propres et passifs

2.1. Capitaux propres :

Les capitaux propres du groupe SOMOCER se détaillent au 31 décembre 2010 comme suit :

Note	2010	2009
Capital social	24 255 000	24 255 000
Total des Capital	24 255 000	24 255 000
Réserves légales	1 501 959	1 426 874
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	1 400 000	-
Primes d'émission	8 250 609	8 250 609
Primes de fusion	2 965 154	2 965 154
Résultats reportés	5 509 413	5 094 434
Réserves consolidées	-3 285 962	-4 589 343
Total réserves consolidés	17 422 818	14 229 373
Intérêts minoritaires	16 478 640	4 933 977
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	58 156 458	43 418 350
Résultat de l'exercice - part du groupe	3 070 014	2 881 385
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires	173 286	139 398
Total des capitaux propres consolidés	61 399 758	46 439 133

2.2. Provisions pour risques et charges :

Le solde des provisions pour risques et charges s'élève à 372.884 DT au 31 décembre 2010 contre 17.826 DT au 31 décembre 2009.

2.3. Emprunts :

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2010 à 8.978.937 DT contre un solde au 31 décembre 2009 de 9.481.432 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Note	2010	2009
Emprunt UTB en Euro	2 686 086	3 702 232
Emprunt NAIB en Euro	937 528	-
Emprunt AB	634 241	1 067 157
Emprunt STB	2 041 500	1 311 536
Emprunt BNA	60 000	120 000
Emprunt BFT	-	280 507
Emprunt BH	2 619 582	3 000 000
Total des Emprunts	8 978 937	9 481 432

2.4. Autres passifs non courants :

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2010 à 1.807.835 DT contre 1.966.567 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Etat, reconnaissance de dette	333 301	481 435
Subventions d'investissement	715 301	933 624
Encours leasing à plus d'un an	759 233	551 508
Total des Autres Passifs Non Courants	1 807 835	1 966 567

2.5. Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2010 à 21.905.866 DT contre 27.116.802 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Fournisseurs d'exploitation	14 288 253	16 776 282
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	6 205 683	8 674 178
Fournisseurs - factures non parvenues	156 353	311 793
Fournisseurs d'immobilisation	598 526	737 478
Fournisseurs d'immobilisation - effets à payer	657 051	617 071
Total des Fournisseurs	21 905 866	27 116 802

2.6. Autres passifs courants :

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2010 à 5.886.894 DT contre 6.089.502 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Clients, avances & acomptes	348 251	91 840
Personnel	1 253 524	1 520 623
Etat, impôts et taxes	1 586 949	1 871 444
Etat, reconnaissance de dette (CT)	148 134	185 167
Etat, passif d'impôt différé	1 036 322	831 321
Créditeurs divers	873 331	1 211 606
Charges à payer	633 237	377 501
Produits constatés d'avance	7 146	0
Total des Autres Passifs Courants	5 886 894	6 089 502

2.7. Autres passifs financiers :

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2010 à 35.423.429 DT contre 26.229.120 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Échéances à moins d'un an sur emprunts	6 227 948	3 308 728
Intérêts courus non échus sur emprunts	140 339	190 163
Charges à payer - échelle d'intérêts	174 299	79 855
Préfinancement export	3 800 000	3 700 000
Préfinancement stocks	4 500 000	4 400 000
Billets de trésorerie	1 950 000	300 000
MCNE	851 000	766 292
Encours leasing à moins d'un an	571 411	511 263
Effets escomptés non échus	17 208 432	12 972 819
Total des Autres Passifs Financiers	35 423 429	26 229 120

2.8. Concours bancaires :

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2010 à 5.990.199 DT contre 4.078.567 DT au 31 décembre 2009 et correspondent à des découverts bancaires.

3. Notes relatives à l'état de résultat

3.1. Revenus :

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2010 à 73.794.689 DT contre 63.170.785 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Ventes locales	55 060 035	49 173 984
Ventes en suspension de TVA et à l'exportation	18 566 079	13 972 738
Sous-traitance	168 575	24 063
Total des Revenus	73 794 689	63 170 785

3.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2010 à 564.278 DT contre 681.193 DT au 31 décembre 2009.

Note	2010	2009
Loyers	252 387	283 751
Quote-part des Subv. d'invest. inscrite en résultat	311 890	397 442
Total des Autres produits d'exploitation	564 278	681 193

3.3. Variation des stocks des produits finis et encours

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation de 418.053 DT au 31 décembre 2010 contre < 849.180 >DT au 31 décembre 2009.

3.4. Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées se sont élevés au 31 décembre 2010 à 3.719.460 DT contre 2.501.816 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Achats de marchandises consommées	3 719 460	2 501 816
Total des Achats de marchandises consommées	3 719 460	2 501 816

3.5. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31/12/2010 à 39.686.029 DT contre 34.053.326 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Matières premières & consommables	27 519 467	23 209 970
Autres approvisionnements	907 406	809 592
Energie	6 754 713	5 994 086
Autres achats non stockés	4 504 443	4 039 678
Total des Achats d'approvisionnements consommés	39 686 029	34 053 326

3.6. Charges de personnel :

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2010 à 8.965.346 DT contre 8.637.877 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Salaires et compléments de salaires	7 803 587	7 548 143
Charges sociales légales	1 161 759	1 089 734
Total des Charges de personnel	8 965 346	8 637 877

3.7. Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements se sont élevées au 31 décembre 2010 à 4.528.476 DT contre 4.623.755 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Dotation aux Amort. des Imm. Corp. & Incorp	4 528 476	4 623 755
Total des Dotations aux amortissements	4 528 476	4 623 755

3.8. Dotations aux provisions :

Les dotations aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2010 à 1.494.989 DT contre 2.062.602 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Dotation aux provisions	1 494 989	2 062 602
Total des Dotations aux provisions	1 494 989	2 062 602

3.9. Reprises sur provisions :

Les reprises sur provisions se sont élevées au 31 décembre 2010 à 853.360 DT contre 897.307 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Reprise de provisions	853 360	897 307
Total des Reprises sur provisions	853 360	897 307

3.10. Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2010 à 7.861.641 DT contre 6.248.447 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Loyers et charges locatives	364 115	499 932
Entretien & réparation	535 195	479 270
Primes d'assurance	239 966	203 166
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 438 405	748 698
Commissions sur ventes	651 844	598 778
Publicité, publications, relations publiques	826 480	543 831
Dons & subventions	166 557	166 011
Transport sur achats	26 853	26 599
Transport sur ventes	611 915	418 070
Missions, Réceptions	294 777	334 546
Voyages & Déplacements	359 792	369 644
Frais postaux et de télécom.	73 364	82 372
Services bancaires et financiers	779 903	560 064
Autres services extérieurs	1 032 743	781 673
Jetons de présence	-	56 250
Impôts et taxes	459 732	379 543
Total des Autres charges d'exploitation	7 861 641	6 248 447

3.11. Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2010 à 5.130.165 DT contre 4.385.985 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Intérêts des emprunts et assimilés	4 496 092	4 044 508
Escomptes accordés	296 966	93 880
Intérêts du leasing	2 144	13 132
Pertes de change	948 941	684 020
Gains de change	-421 842	-355 842
Autres produits financiers	-192 136	-93 713
Total des Charges financières nettes	5 130 165	4 385 985

3.12. Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2010 à 233.498 DT contre 268.567 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Gains sur éléments non récurrents	-69 329	34 950
Radiation de dettes	168 835	102 076
Autres gains ordinaires	133 992	131 541
Total des Autres gains ordinaires	233 498	268 567

3.13. Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2010 à 108.214 DT contre 143.773 DT au 31 décembre 2009.

3.14. Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices totalise 290.152 DT au 31 décembre 2010 contre 188.668 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Impôt exigible	184 508	444 512
Impôt différé	105 644	-255 844
Total des Impôts sur les sociétés	290 152	188 668

V. Informations sur les parties liées :**1. Ventes –clients :**

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société «SOMOCER» au cours de l'année 2010 avec la société «SANIMED» s'élève à 209.238 DT.
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société «SOMOCER» au cours de l'année 2010 avec la société «SOPPEC» s'élève à 4.430.160 DT.
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société «SOTEMAIL» au cours de l'année 2010 avec la société « AB Corporation » est de 490 DT.
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société «SOTEMAIL» au cours de l'année 2010 avec la société «Abdennadher CERAMIC ACC» est de 31.162 DT.
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société A.B.C. au cours de l'année 2010 avec la société «AB Corporation» s'élève à 56.574 DT.
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société «ABC» au cours de l'année 2010 avec la société «SANIMED» s'élève à 324.878 DT.

2. Titres de participations :

- Courant 2010, «SOMOCER» a souscrit dans le capital de la société «Biomass Power Génération» pour un montant de 25.000 DT.
- Courant 2010, «SOMOCER» a cédé sa participation dans le capital de la société «SERVICOM» et ce, pour un montant de 38.000 DT.
- Courant 2010, «SOTEMAIL» a souscrit dans le capital de la société «Biomass Power Génération» pour un montant de 16.000 DT.

3. Autres transactions avec les parties liées :

- Au cours de l'année 2010, la société «SOMOCER» a facturé des intérêts sur billets de trésorerie à «SANIMED» et ce pour un montant de 22.971 DT.
- Au cours de l'année 2010, La société «SOMOCER» a constaté des honoraires relatifs à la convention conclue avec la société «AB Corporation» pour un montant de 270.000 DT.
- Un billet de trésorerie émis par la société EL AKKAR DE PROMOTION IMMOBILIERE pour un montant de 100.000 DT a été souscrit par la société ABC en décembre 2009 et continue à produire ses effets. Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux de TMM+1. La charge d'intérêt s'y rapportant a été totalement prise en compte en 2009.
- Un billet de trésorerie émis par la société «AB Corporation» pour un montant de 50.000 DT a été souscrit par la société «ABC» en 2010.Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux d'intérêt annuel de 6%. La charge d'intérêts s'y rapportant s'élève en 2010 à 733 DT.
- Au cours de l'année 2010, La société «ABC» a constaté des honoraires relatifs à la convention conclue avec la société «AB Corporation» pour un montant de 90.000 DT.
- Au cours de l'année 2010, La société «SOTEMAIL» a constaté des honoraires relatifs à la convention conclue avec la société «AB Corporation» pour un montant de 180.000 DT.
- Au cours de l'année 2010, La société «SOMOCER NEGOCE» a conclu un contrat de prêt avec la société «Saphir International Trading» pour un montant de 50.000 DT.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Messieurs les actionnaires du Groupe SOMOCER

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons votre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- L'audit des états financiers consolidés du « **Groupe SOMOCER** », tels qu'ils sont joints au présent rapport ; et
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du «**Groupe SOMOCER**», comprenant le bilan au 31 décembre 2010, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres consolidés positifs de 61.399.758 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 3.243.300 DT.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de gestion sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par la direction. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. A l'exception des questions évoquées dans les paragraphes suivants, nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Justification de l'opinion avec réserves

Les situations ci-dessous mentionnées ont constitué des limitations à nos diligences d'audit :

- 1) Les comptes du «Groupe SOMOCER» font ressortir une participation au capital social de la société «SAPHIR de Commerce International S.A.R.L.» pour un montant de 500 KDT. L'absence d'une information comptable concernant cette société, arrêtée au 31 décembre 2010, n'a permis ni de l'intégrer dans le périmètre de consolidation, ni d'apprécier la juste valeur de cette participation.
- 2) La filiale «A.B.C» a procédé au cours des exercices 2008, 2009 et 2010 à la réalisation des travaux d'aménagement de plusieurs points de vente et dépôts pour une valeur totale s'élevant à 1.069 KDT au 31 décembre 2010. A défaut d'inventaire physique, il nous a été impossible de nous assurer de l'exactitude et l'exhaustivité de ces agencements.

Nous devons formuler les réserves suivantes :

- 3) La société mère «SOMOCER» détient des participations dans une société Libyenne (SANILIT), qui est encore en phase de démarrage, pour un montant de 1.350 KDT. La quote-part du capital détenue par la «SOMOCER» dans le capital de cette dernière s'élève au 31 décembre 2010 à 24%. Cette société n'a pas été prise en considération au niveau du périmètre de consolidation du «Groupe SOMOCER» malgré l'existence d'une influence notable exercée par le groupe sur cette société.
- 4) A la clôture de l'exercice 2010, certaines créances détenues par la société «SOMOCER» sur des clients étrangers présentent un sérieux risque d'irrecouvrabilité et ce pour un montant de 1.854 KDT. Nous estimons que ces créances devraient faire l'objet d'une provision pour dépréciation couvrant la totalité de ce montant.
- 5) En date du 18 Juillet 2003, la société «SOMOCER», en sa qualité d'acheteur a signé une promesse de vente avec Mr Abdallah Ben Ahmed d'un terrain sis à «ESSOUASSI» en lieu et place de la société «SOTEMAIL» qui a opéré des avances au vendeur d'un montant 120 000 DT et qu'elle a comptabilisées dans la rubrique «Avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations» pour la totalité du montant. Au 31 décembre 2010, le contrat définitif d'acquisition du terrain au nom de la société «SOTEMAIL» n'est pas encore établi. La société «SOTEMAIL» est actuellement en litige avec le propriétaire du terrain et une action en justice est actuellement intentée contre lui. Nous recommandons de comptabiliser une provision pour dépréciation de l'actif en question à la clôture de l'exercice 2010.
- 6) Le terrain détenu par la filiale «SOMOSAN», sis à la zone industrielle de «METLAOUI» et sur lequel est édiée l'usine, a fait l'objet en septembre 2009 d'une promesse de vente au dinar symbolique entre la société SOMOSAN et le pôle technologique de GAFSA. A ce jour,

la situation foncière du terrain n'est pas encore régularisée et le contrat définitif n'a pas été établi.

- 7) Un supplément de provision pour risque fiscal pour 75.000 DT n'a pas été constaté par la filiale ABC.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle des questions évoquées dans les points 1 et 2 et de l'incidence des questions évoquées dans les points 3 à 7 du paragraphe «*Justification de l'opinion défavorable*», les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du «**Groupe SOMOCER**» au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que :

- La filiale «A.B.C» a reçu, en date du 28 mars 2011, une notification de contrôle social de la part de la caisse nationale de sécurité sociale portant sur les années 2008 à 2010 ; et
- Suite aux débordements qui ont suivi la révolte populaire ayant eu lieu courant le mois de Janvier 2011, les locaux de l'administration de la filiale «SOTEMAIL», sis à «ESSOUASSI», ont été touchés par un incendie qui a causé de légers dégâts suivant la déclaration de la direction de la société.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les états financiers consolidés, des informations fournies dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels consolidés.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne du groupe.

Tunis, le 26 mai 2011

MTBF *membre de*
PricewaterhouseCoopers

Cabinet Radhouen ZARROUK

Ahmed Belaïfa

Radhouen Zarrouk